



HAL
open science

Allemagne, Palestine : la diplomatie impossible ? L'influence israélienne sur la politique étrangère allemande au Proche-Orient

Charlotte Restif

► **To cite this version:**

Charlotte Restif. Allemagne, Palestine : la diplomatie impossible ? L'influence israélienne sur la politique étrangère allemande au Proche-Orient. Science politique. 2013. dumas-00942900

HAL Id: dumas-00942900

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00942900v1>

Submitted on 6 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.



Allemagne, Palestine: la diplomatie impossible ?

L'influence israélienne sur la politique étrangère allemande
au Proche-Orient

Charlotte Restif

Master 2 "Intégration et mutations
en Méditerranée et au Moyen-Orient"

Sous la direction de : Messieurs Jean-Paul BURDY et Jean MARCOU



Allemagne, Palestine: la diplomatie impossible ?

L'influence israélienne sur la politique étrangère allemande
au Proche-Orient

Charlotte Restif

Master 2 "Intégration et mutations
en Méditerranée et au Moyen-Orient"

Sous la direction de : Messieurs Jean-Paul BURDY et Jean MARCOU

Remerciements

Je remercie tout d'abord chaleureusement le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Monsieur Erich Schmid, l'Ambassadeur de Palestine en France, Son Excellence Monsieur Al Fahoum, ainsi que l'Ambassadeur de Palestine en Autriche, Son Excellence Monsieur Abdel Shafi, pour avoir eu la gentillesse de bien vouloir répondre à mes questions à l'occasion d'un entretien. Je remercie tout particulièrement Son Excellence l'Ambassadeur de Palestine en France, Monsieur Hael Al Fahoum, pour m'avoir accueillie le temps d'un stage au sein de la Mission de Palestine en France.

Je tiens ensuite à remercier Simon Madrilène et Maude Laurent, mes deux fidèles relecteurs, pour leurs conseils précieux et leur relecture consciencieuse ; par ailleurs, je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenue et conseillée durant la rédaction de ce mémoire, et en particulier mes parents pour leur soutien sans faille et leurs nombreux encouragements.

Je tiens à saluer mes amis palestiniens et toutes les personnes formidables que j'ai eu la chance de rencontrer lors de mon séjour à Ramallah en 2012, et qui, par leur détermination sans limite, leur accueil et leur gentillesse, m'ont fait prendre conscience de l'importance et de la justesse de la cause défendue par le peuple palestinien. Ce mémoire leur est dédié.

Enfin, je remercie bien entendu et tout particulièrement Messieurs Jean-Paul Burdy et Jean Marcou pour avoir accepté de diriger ce mémoire.

Lexique des termes et des abréviations

Auswärtiges Amt : le ministère des Affaires étrangères allemand

Bundestag : le Parlement allemand

Realpolitik : "*politique étrangère fondée sur le calcul des forces et l'intérêt national*"¹

Knesset : le Parlement israélien

Partis politiques allemands

Bündnis 90/Die Grünen : Les Verts (parti écologiste)

CDU : Christlich Demokratische Union Deutschlands (Union chrétienne-démocrate d'Allemagne)

CSU : Christlich-Soziale Union in Bayern (Union chrétienne-sociale en Bavière)

Die Linke : La Gauche (parti d'extrême-gauche)

FDP : Freie Demokratische Partei (Parti libéral-démocrate)

SPD : Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Parti social-démocrate d'Allemagne)

Les zones administratives en Cisjordanie, établies selon les Accords d'Oslo débutés en 1993

Zone A : zone sous contrôle palestinien

Zone B : zone sous contrôle administratif palestinien ; le contrôle de la sécurité est partagé entre les administrations israélienne et palestinienne

Zone C : zone sous contrôle israélien

Abréviations

BND : Bundesnachrichtendienst, les services secrets allemands

NSDAP : Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei (parti national-socialiste des travailleurs allemands)

ONU : Organisation des Nations unies

RFA : République Fédérale d'Allemagne

UNRWA : United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East
(Agence de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine du Proche-Orient)

¹ Diplomatie, Henry Kissinger, 1996 : 123

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Introduction..... | 4 |
| PARTIE 1 : Le poids de la culpabilité allemande face à la Shoah, marqueur indépassable de la politique allemande au Proche-Orient ?..... | 8 |
| <u>CHAPITRE 1 : De l'Accord de réparation de 1952 aux relations diplomatiques germano-israéliennes normalisées: l'ombre de la Shoah.....</u> | <u>9</u> |
| 1. L'établissement de relations diplomatiques entre Israël et l'Allemagne: " <i>une affaire de sentiments et d'émotion</i> " ² | 9 |
| 2. Deux pays traumatisés par le passé: l'Allemagne et " <i>le peuple déicide, ou la victime maximale</i> " ³ | 15 |
| <u>CHAPITRE 2 : Israël-Allemagne: une "<i>relation particulière</i>"⁴ à la neutralité impossible.....</u> | <u>23</u> |
| 1. La rhétorique gouvernementale allemande: un soutien indéfectible à l'Etat d'Israël..... | 23 |
| 2. L'impossible critique d'Israël..... | 30 |
| PARTIE 2 : La voix de la Palestine en Allemagne: une institution diplomatique muette parle à un gouvernement sourd ?..... | 36 |
| <u>CHAPITRE 1 : L'influence israélienne sur les relations diplomatiques germano-palestiniennes.....</u> | <u>37</u> |
| 1. Les relations germano-palestiniennes: une " <i>expérience de la diplomatie qui n'est pas classique</i> " ⁵ | 37 |
| 2. La diplomatie du portefeuille: l'aide au développement de la Palestine – et d'Israël ?..... | 45 |
| <u>CHAPITRE 2 : Le peuple palestinien, ou la "<i>victime minimale</i>"⁶.....</u> | <u>53</u> |
| 1. Des limites de la passivité allemande ?..... | 53 |
| 2. Le vote de l'Allemagne pour l'admission de la Palestine à l'Unesco en 2011 puis à l'Assemblée générale de l'ONU en 2012..... | 61 |
| Conclusion : Un éternel devoir de réparation ? Perspectives pour le futur..... | 67 |
| Bibliographie..... | 70 |
| Table des annexes..... | 76 |
| Annexes..... | 77 |
| Citations originales en langue allemande..... | 95 |

² Trimbur, 2000: 404

³ Guigue, 1998: 39

⁴ Jaeger, 1997: 51 (traduction libre de l'auteure)

⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

⁶ Guigue, 1998: 39

Introduction

"Ce secret honteux que nous ne pouvons dire est le secret de la Deuxième Guerre mondiale, et en quelque sorte le secret de l'homme moderne : sur notre modernité en effet l'immense Holocauste, même si on n'en parle pas, pèse à la façon d'un invisible remords"⁷.

Cette citation toute en prudence de W. Jankélévitch permet de mesurer le poids de la culpabilité qui ronge aujourd'hui encore le peuple allemand depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette culpabilité indicible et presque taboue pèse significativement sur la politique allemande au Proche-Orient et en oriente les grandes directives. Selon les différents gouvernements allemands successifs, le peuple allemand tout entier a une responsabilité particulière envers la communauté juive, et notamment en matière sécuritaire, depuis la découverte des horreurs du génocide des juifs européens pendant la Seconde Guerre mondiale, qui a coûté la vie à six millions de juifs et qui a horrifié le monde entier. Cette responsabilité particulière de l'Allemagne à l'encontre de la communauté juive, si elle a fait et continue de faire par la suite consensus au sein des différents gouvernements allemands ainsi que de l'opposition, n'a pourtant pas été facile à exprimer. Le Chancelier Konrad Adenauer, s'adressant au membres du Bundestag le 27 septembre 1951, déclara ainsi que *"[l]a grande majorité des Allemands a abhorré les crimes perpétrés contre les juifs et n'y a pris aucune part. Beaucoup d'Allemands, au mépris des dangers encourus sous le régime national-socialiste, ont porté secours à leurs compatriotes juifs par conviction religieuse et poussés par leur conscience et par la honte de la souillure infligée au nom allemand"⁸*. De même, comme le rapporte Inge Deutschkron, l'opinion publique allemande était différente de celle du reste du monde, lors de la découverte de l'ampleur des crimes commis à l'encontre des juifs européens :

"La réaction naturelle du monde entier face à ces horreurs fut un cri d'indignation ; on n'entendit rien de pareil en Allemagne. Bien au contraire, d'après les sondages, la plupart des personnes interrogées affirmèrent avoir souffert elles aussi – des bombardements, des déportations organisées par les Polonais et les Soviétiques, ou, à la fin de la guerre, du manque de ravitaillement"⁹.

Cette responsabilité particulière envers le peuple juif le fut ensuite envers Israël, dont l'État fut fondé en 1948. Conçu comme une terre d'accueil de la diaspora juive à travers le monde, le petit pays a accueilli nombre de survivants de l'Holocauste à la recherche d'un nouveau départ et ne souhaitant pas poursuivre leur existence en Europe, théâtre du génocide juif. De 500 000 juifs en

⁷ Wladimir Jankélévitch ; in : Guigue, 2002 : i

⁸ Deutschland und das Judentum, Erklärung der Bundesregierung über das deutsche jüdische Verhältnis, Deutscher Bundes-Verlag, Bonn, 1951; in : Deutschkron, 1973 : 52

⁹ Deutschkron, 1973 : 13

Allemagne avant la guerre, seuls 15 000 d'entre eux sont restés sur le sol allemand après 1945¹⁰. L'État hébreu a, depuis sa création, vocation à garantir la sécurité de la communauté juive, et à assurer qu'une catastrophe telle que l'Holocauste ne se reproduise jamais plus. L'Allemagne, de par sa responsabilité envers le peuple juif, aurait donc ainsi par extension une responsabilité particulière concernant la sécurité d'Israël :

"Les relations entre l'Etat d'Israël et la République Fédérale d'Allemagne ne peuvent être séparées du problème allemand et juif."¹¹

Ce questionnement sur la responsabilité collective pour la Shoah, qui se transmettrait de génération en génération, est un thème délicat en Allemagne, et difficile d'accès, qui nécessite une certaine prudence. Près de soixante-dix ans après les horreurs de la Shoah, ce thème reste très sensible au sein de la population allemande. Il est nécessaire de préciser que nous ne travaillerons pas ici sur la question de la culpabilité allemande face à la Shoah, mais sur le *sentiment* de culpabilité seul des Allemands et des conséquences qui en découlent. Il s'agit également de discuter de la politique étrangère nationale allemande, qui ne doit pas être confondue avec la politique étrangère européenne à laquelle l'Allemagne participe activement.

Lors de la découverte de l'ampleur des crimes commis contre le peuple juif, la condamnation de l'Allemagne nazie pour le génocide des juifs européens pendant la Seconde Guerre mondiale fut internationale :

"Largement à l'origine de l'antisémitisme qui se déchaînait en Europe occupée, le monde dit civilisé livra donc le peuple juif à son immense solitude. (...). L'énorme culpabilité de l'Allemagne l'éclaboussa de la tête aux pieds"¹².

La manière dont la nouvelle démocratie allemande allait ensuite gérer les relations avec la communauté juive, les rescapés de l'Holocauste et donc également avec Israël en tant que terre d'accueil des survivants du génocide, constituait à l'époque une véritable mise à l'épreuve pour l'Allemagne. La République Fédérale d'Allemagne, si elle souhaitait retrouver un jour sa place parmi le concert des nations, se devait d'être exemplaire dans la gestion de ses relations avec les entités citées précédemment. Les "*motifs de relations publiques*"¹³ sont ainsi évoquées par Dominique Trimbur :

"au début des années cinquante la RFA ressent le besoin impérieux de montrer

¹⁰ Deutschkron, 1973 : 19

¹¹ Ben Natan, 1973 : 7

¹² Guigue, 2002 : 82

¹³ Trimbur, 2000 : 311

qu'elle fait définitivement partie du champ occidental et des pays démocratiques : travailler au rapprochement entre Bonn et Jérusalem, c'est servir l'intérêt de l'Allemagne fédérale, multiplier le nombre de ses alliés, renforcer son intégration et prouver l'orientation démocratique du gouvernement de Bonn"¹⁴.

Le fait que deux pays traumatisés par leur passé commun aient pu se réconcilier et mener des relations diplomatiques normalisées mérite d'être rappelé. L'entente germano-israélienne ne va en effet pas de soi. Le Premier ministre israélien actuel, Benyamin Netanyahou, dans un entretien accordé au journal allemand *Welt am Sonntag*, qualifie cette relation d' "unique"¹⁵, de par "*this horrible scar on the tissue of our nation and the consciousness of mankind*"¹⁶. La normalisation des relations germano-israéliennes est, pour Benyamin Netanyahou, "*unparalleled in the history of nations*"¹⁷.

Si le contexte actuel a bien sûr évolué, l'Allemagne n'ayant désormais plus à faire ses preuves en matière de démocratie, et le pays comptant parmi les membres de l'Union européenne les plus influents, le pays n'en reste pas moins marqué par son passé. Pour nombre d'observateurs, la relation particulière unissant l'Allemagne à Israël depuis plus de soixante ans n'a pas lieu de se rompre avec le temps. La responsabilité allemande vis-à-vis d'Israël n'a rien d'éphémère, mais serait, au contraire, indéfectible et sans limitation temporelle aucune. La responsabilité incombant à la génération ayant vécu la Seconde Guerre mondiale vaudrait également pour les générations suivantes, bien que celles-ci n'aient jamais été témoins des horreurs passées. La responsabilité serait donc collective et illimitée, et non individuelle. Cette responsabilité collective influe de manière importante sur la politique étrangère allemande au Proche-Orient. Il est impossible d'évoquer les relations germano-palestiniennes sans évoquer la relation particulière qui lie Israël à l'Allemagne, tant celle-ci, ainsi que le poids du passé lié à l'histoire allemande au cours de la Seconde Guerre mondiale, définissent de manière incontournable la politique proche-orientale allemande :

"Notre peuple, à la différence des autres, est déterminé selon l'image allemande des juifs et des arabes à travers une relation triangulaire qui semble apparemment magique, qui est devenu un cercle vertueux : nous ne pouvons ouvertement parler des arabes, que si nous parlons également des juifs."¹⁸

Nous verrons dans quelle limite ce propos se vérifie-t-il. S'il est vrai que le gouvernement

¹⁴ Trimbur, 2000 : 311

¹⁵ BORGSTEDT Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'* ", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

¹⁶ BORGSTEDT Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'* ", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

¹⁷ BORGSTEDT Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'* ", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

¹⁸ Höpp, 1994 : 121 (traduction libre de l'auteure)

allemand semble avoir toujours pleinement conscience de sa responsabilité particulière envers la communauté juive et Israël, nous nous demanderons dans quelle mesure ce sentiment influence-t-il les relations germano-palestiniennes, et si une évolution n'est pas en train de se produire, près de soixante-dix ans après la Shoah, et alors que le nombre des derniers criminels nazis toujours en vie est de plus en plus restreint.

Nous nous consacrerons dans cette étude aux années récentes, en veillant à ne pas passer outre la période de temps qui correspond au mandat de la Chancelière allemande Angela Merkel, qui a pris ses fonctions à la Chancellerie allemande le 22 novembre 2005. Plusieurs événements ont en effet marqué ces années, représentant une étape importante dans les relations germano-israéliennes, ainsi que pour la Palestine, qui continue d'avancer sur le chemin de l'indépendance nationale et vers une reconnaissance internationale de l'État palestinien. En effet, les demandes d'admission de la Palestine au sein de l'Unesco et à l'Assemblée générale de l'ONU, ainsi que les opérations militaires violentes et meurtrières Plomb durci en 2008-2009 et Pilier de défense (Colonne de nuée) menées par l'armée israélienne en 2012 dans la bande de Gaza, ont notamment contribué à relancer le débat au sein de la majorité et à agiter la Chancellerie. Nous nous demanderons donc, au cours de cette étude :

Près de cinquante ans après l'établissement de relations diplomatiques germano-israéliennes, dans quelle mesure le facteur de la culpabilité allemande face à la Shoah influence-t-il, aujourd'hui encore, la politique allemande au Proche-Orient ?

Afin de répondre à cette problématique, nous débuterons en retraçant, dans une première partie, l'avènement des relations bilatérales entre l'Allemagne et Israël, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'Accord de réparation, avant d'analyser la politique gouvernementale allemande actuelle à l'égard d'Israël, afin de déterminer si la Shoah pèse toujours significativement sur les relations bilatérales entre la République Fédérale et l'État hébreu. Enfin, dans une seconde partie, nous nous demanderons dans quelle mesure l'influence israélienne pèse sur les relations bilatérales germano-palestiniennes.

PARTIE 1 :

Le poids de la culpabilité allemande face à la Shoah,
marqueur indépassable de la politique allemande au
Proche-Orient ?

*"Nous, les générations suivantes, ne portons pas la responsabilité
de la faute pour Auschwitz. Mais nous en avons la responsabilité
de la gestion des conséquences."*¹⁹ ii

¹⁹ BÖHME Jörn : *"Die Deutsch-israelischen Beziehungen"* (traduction libre de l'auteure)

CHAPITRE 1 : De l'Accord de réparation de 1952 aux relations diplomatiques germano-israéliennes normalisées : l'ombre de la Shoah

L'Allemagne et l'État hébreu ont établi leurs premières relations bilatérales officielles dès 1952. Comment deux pays aussi traumatisés par les événements dramatiques de la Shoah ont pu ainsi entreprendre leurs premiers contacts officiels tout juste sept ans après la fin de la guerre ? Dans quelle mesure le génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale influence-t-il aujourd'hui encore la politique allemande à l'égard d'Israël ? Nous répondrons à ces deux questions dans ce premier chapitre.

1. L'établissement de relations diplomatiques entre Israël et l'Allemagne : "une affaire de sentiments et d'émotion"²⁰

À la création de l'État hébreu le 15 mai 1948, soit quelques années à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la mise en place de relations diplomatiques germano-israéliennes normalisées semblent tout simplement impossible, "*[c]ar les six millions de Juifs assassinés par les nazis constituent un obstacle, au premier abord insurmontable, à toute communication entre les bourreaux, ou les descendants des bourreaux, et les victimes, ou les descendants de ces victimes*"²¹. Trois années plus tard, les relations diplomatiques entre les deux pays étaient toujours inexistantes. Le 9 janvier 1951, Israël se déclara même en désaccord avec la requête des Nations unies de mettre officiellement fin à l'état de guerre avec l'Allemagne, puisque "*l'Etat juif n'exista[it] pas officiellement lorsque la guerre s'était abattue sur l'Europe, Israël n'était donc pas obligé de mettre un terme à la guerre avec l'Allemagne*"²².

Des considérations morales et économiques vont prendre le pas sur le peu d'empressement apparent des parties d'entreprendre des relations bilatérales, les deux parties signant un accord de réparation en septembre 1952. Le 27 septembre 1951, le Chancelier Konrad Adenauer prononça un discours devant le Bundestag, marquant ainsi le début d'une nouvelle politique proche-orientale allemande. Ce discours était alors considéré comme nécessaire à l'avènement des négociations entre Israël et l'Allemagne par la partie israélienne²³. Dans ce discours, Konrad Adenauer "*admit que des crimes inqualifiables avaient été commis au nom du peuple allemand 'qui exigeaient une restitution*

²⁰ Trimbur, 2000 : 404

²¹ Trimbur, 2000 : 14-15

²² Deutschkron, 1973 : 43

²³ Hansen, 2001 : 30

morale et matérielle', [mais que] des limites avaient été fixées en raison de la détresse de bien des Allemands, victimes eux aussi de la guerre et réfugiés"²⁴. Le discours du Chancelier fut suivi par la prise de parole du président du Bundestag, Hermann Ehlers, qui proposa que tous les membres de l'assistance présents se lèvent, signifiant ainsi leur "*sympathie pour les victimes et [leur] volonté d'accepter et de réparer les conséquences des événements passés*"²⁵, ce que fit l'assemblée au grand complet.

Ainsi que le laisse supposer ce discours du Chancelier Konrad Adenauer, la signature de l'Accord de réparation tient d'un souci de réparation sincère de la part des représentants allemands ; mais il fut aussi, et peut-être surtout, influencé par des enjeux stratégiques ayant trait à la Realpolitik. Du côté israélien également, les réticences étaient nombreuses, notamment au sein de la population, d'accepter l'argent de l'Allemagne. Mais à partir de la fin des années 1940, la priorité affichée par les deux États était alors "*d'assurer la (re)construction, ce qui doit obliger à certaines alliances qui, dans d'autres conditions, auraient dû paraître contre nature*"²⁶. Et cela impliquait de mener une politique pour le moins impopulaire auprès des électeurs allemands, qui, d'après un sondage de septembre 1952, déclaraient pour seulement 11% d'entre eux être pour la signature d'un tel accord de réparation sans limitations, 24% approuvaient une telle signature mais en trouvaient cependant le prix des réparations trop élevé, tandis que 44% des personnes interrogées considéraient le traité comme superflu, et 21% n'avaient pas exprimé leur opinion²⁷. Les considérations économiques l'emportèrent sur d'autres enjeux que pouvaient susciter la signature d'un tel accord, qu'ils relèvent de la morale, ou bien qu'ils soient d'ordre politique et électoral :

*"Ce qui s'est passé entre Israël et l'Allemagne en 1952 [...] n'avait pas grand chose à voir avec la morale, voire pas du tout – ni par la motivation d'Adenauer, ni par celle de Ben Gourion*²⁸, *pas du tout chez Ben Gourion. [...] Il s'agissait en Israël d'un État qui avait été créé sans les infrastructures nécessaires, ni le capital requis pour réussir une telle chose. [...] En Allemagne, cela n'avait rien à voir avec un 'péché' des Allemands*"²⁹ iii.

Morale et intérêt politique ne sont pas forcément antinomiques ; ces deux éléments peuvent être à l'inverse, et dans le cas présent, "*non pas antithétiques, mais complémentaires*"³⁰ iv. L'accord passé avec Israël "*atteste mieux que toute autre démarche le désir de renouveau*"³¹ de l'Allemagne,

²⁴ Deutschkron, 1973 : 53

²⁵ Deutschkron, 1973 : 54

²⁶ Trimbur, 2000 : 16

²⁷ Hansen, 2001 : 34

²⁸ David Ben Gourion, Premier ministre israélien de 1948 à 1953, et de 1955 à 1963

²⁹ Zuckermann, 2001 : 82-83

³⁰ Hansen, 2001 : 33

³¹ Trimbur, 2000 : 315

qui souhaite grâce à cette démarche redorer son blason sur la scène internationale. Berlin, en se repentissant sincèrement des événements terribles du passé, peut ainsi ouvrir une nouvelle page de son histoire, et, en signant l'Accord de réparation avec Israël, signer également "*une étape de la progression de la République fédérale vers sa souveraineté et son adhésion définitive au bloc occidental*"³². Konrad Adenauer, qui revint sur l'avènement des relations germano-israéliennes lors d'une allocution télévisée prononcée le 4 janvier 1966, expliqua qu'il avait "*essayé de réaliser la réconciliation avec les juifs à cause de l'injustice qu'ils avaient subie et parce qu'ils sont une force dans le monde*"³³. On voit donc bien que la mise en place des relations bilatérales a été dictée en partie par des considérations stratégiques.

Quant à l'État hébreu, le petit pays a besoin des sommes d'argent considérables des réparations allemandes afin de développer son économie, et pour être capable de continuer à accueillir les milliers de survivants du génocide, "*qu'il avait fallu loger, vêtir et réintégrer dans la société*"³⁴. Or, comme Israël n'avait pas d'existence légale au moment des crimes reprochés à l'Allemagne nazie, "*Israël et l'Allemagne n'avaient pas été en guerre l'un contre l'autre et le terme de 'réparation' n'était pas approprié*"³⁵. Les responsables israéliens n'avaient d'autre choix que d'arrêter d' "*ignorer l'Allemagne de l'Ouest s'il[s] voulai[en]t qu'elle lui paie des indemnités. Seules des négociations directes permettraient une approche exacte du problème*"³⁶.

Les réticences des Israéliens à entreprendre des relations de quelque nature que ce soit avec l'Allemagne, et qui plus est d'accepter l'argent de ce pays furent nombreuses. En effet, des protestations antigouvernementales virent le jour en Israël à l'annonce de la signature du traité de réparation³⁷. Les contestataires affirmaient "*qu'accepter l'argent allemand impliquait l'acceptation morale du nouvel Etat ouest-allemand, ce qui était impossible en raison des hautes fonctions gouvernementales occupées par d'anciens nazis, et des tendances antisémites et néo-nazies qui avaient survécu à Hitler*"³⁸. Il faut en effet noter que quatre des députés allemands élus en 1949 avaient été membres des sections d'assauts pendant la guerre. En tout, "*53 au moins des députés élus en 1949 avaient appartenu au parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP)*"³⁹. Un membre du parti orthodoxe Misrachi critiqua violemment la perspective de l'accord avec l'Allemagne, en allant jusqu'à prétendre "*qu'il était impossible d'honorer l'Allemagne en acceptant*

³² Trimbur, 2000 : 318

³³ Deutschkron, 1973 : 40

³⁴ Deutschkron, 1973 : 48

³⁵ Deutschkron, 1973 : 47

³⁶ Deutschkron, 1973 : 47

³⁷ Van Creveld, 2012 : 10

³⁸ Deutschkron, 1973 : 55

³⁹ Deutschkron, 1973 : 35

son argent, [et] que l'on ne pouvait s'asseoir à la même table que des bêtes sauvages"⁴⁰. De plus, l'idée d'un paiement matériel en réparation de crimes ayant coûté la vie à six millions de personnes était contestée ; en effet, "*qui pourrait prétendre que la forme d'un traité de réparation, c'est-à-dire la matérialisation des péchés, pourrait se conformer à une telle exigence ?*"⁴¹ v. Et pourtant, malgré le malaise moral qu'un accord de réparation pouvait susciter, une demande avait été faite en ce sens par le président du Congrès mondial juif, Nahum Goldmann, lors d'un discours à Baltimore, dès l'année 1941⁴². Par ailleurs, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le porte-parole de l'Agence juive pour la Palestine, Chaim Weizmann, écrivait dans une note adressée aux quatre grandes puissances de guerre de l'époque, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS et la France, que "*les juifs demandaient une indemnité aux Allemands*"⁴³. L'indemnité devait prendre en considération non seulement les six millions de vies perdues, mais également la destruction et le vol de "*toutes les institutions des communautés juives partout où s'étendait leur autorité, [...] tous les trésors sur lesquels ils purent mettre la main... le génocide, les souffrances, la destruction de toutes les forces spirituelles, intellectuelles et créatrices*"⁴⁴. S'il est difficile de mettre un prix à toutes ces pertes, Chaim Weizmann pourtant "*estimait l'ensemble à 8 milliards de dollars*"⁴⁵.

David Ben Gourion finit cependant par convaincre les derniers réticents en Israël de la nécessité de cet Accord de réparation, dont l'État hébreu avait bien besoin afin de construire le pays. L'ancien Premier ministre aurait ainsi affirmé que "*l'argent était plus important pour nous à l'époque que les relations diplomatiques*"⁴⁶. C'est bien l'aspect sécuritaire qui primait alors sur toute autre considération d'ordre politique ou morale ; Shimon Peres⁴⁷ avait de même affirmé en 1968 au cours d'un entretien pour le journal *Der Spiegel* :

*"Je trouvais [...] la sécurité plus importante que les relations diplomatiques. On ne défend pas ses frontières avec des ambassadeurs"*⁴⁸.

Malgré les difficultés premières, la cérémonie d'ouverture de la conférence devant aboutir à l'organisation et la mise en place d'un accord de réparation eut lieu le 20 mars 1952⁴⁹, et ce "*dans une atmosphère glaciale*"⁵⁰ entre les membres des deux délégations israélienne et allemande. Il fut

⁴⁰ Deutschkron, 1973 : 65

⁴¹ Zuckermann, 2001 : 82-83

⁴² Deutschkron, 1973 : 57

⁴³ Deutschkron, 1973 : 41

⁴⁴ Deutschkron, 1973 : 41

⁴⁵ Deutschkron, 1973 : 41

⁴⁶ Deutschkron, 1973 : 148

⁴⁷ Shimon Peres, actuel Président israélien ; il était à l'époque directeur général du ministère de la Défense

⁴⁸ Deutschkron, 1973 : 339 ; entretien avec Shimon Peres du 30 juillet 1968

⁴⁹ Deutschkron, 1973 : 56

⁵⁰ Deutschkron, 1973 : 74

décidé que la langue des négociations serait l'anglais, langue qui paraissait plus neutre que l'allemand ou l'hébreu. Mais les tensions palpables lors des premiers jours de la conférence commencèrent à s'estomper, suite à l'initiative de l'un des représentants allemands, ainsi que le raconte Nicholas Balabkins :

"[L]e délégué allemand Küster griffonna à l'intention de Felix Shinnar [membre de la délégation israélienne] : 'Votre anglais a un accent souabe'. 'Exact, répondit Shinnar, je suis né et j'ai grandi à Stuttgart'. Les deux hommes découvrirent bientôt qu'ils avaient fréquenté la même école. Quelques jours plus tard, les anciens disciples envoyaient une carte à l'un de leurs professeurs qu'ils tenaient tous deux en haute estime"⁵¹.

Les négociateurs décidèrent ensuite de passer à la langue allemande lors des séances de travail, langue *"qui était pratiquement leur langue maternelle à tous"*⁵². Les autres membres des délégations, ensuite, commencèrent à établir eux aussi des contacts, les chefs des délégations finissant même par *"déjeuner désormais ensemble"*⁵³.

Les deux équipes finirent par s'entendre sur les termes de l'Accord le 10 juin 1952. Il fut entendu que l'Allemagne paierait à Israël la somme de 821 millions de dollars au cours des douze années suivantes, *"payables [...] en marchandises"*⁵⁴, et que Berlin devait en particulier s'acquitter d' *"une somme annuelle de 70 000 dollars au gouvernement israélien et des sommes à venir plus importantes – près de 100 millions de dollars – à des Juifs à titre personnel en guise de restitution"*⁵⁵. La somme totale des réparations attribuées individuellement à des citoyens israéliens s'élevait en 1999 à 40 milliards de marks allemands, soit plus de 20 milliards d'euros⁵⁶. Une partie des réparations devait par ailleurs être versée à la Jewish Claims Conference, la représentation des intérêts de la communauté juive, fondée à New York⁵⁷. Le premier cargo à destination d'Israël fut rempli de sa livraison le 30 juillet 1953 à Brême, et contenait une cargaison de fer⁵⁸. Tout au long des années suivantes, *"[l]es Allemands remplirent leurs engagements avec correction et exactitude"*⁵⁹.

Bien que *"la charge émotionnelle reste immense, le réalisme s'impose rapidement"*⁶⁰, et

⁵¹ Deutschkron, 1973 : 74 ; in : Nicholas Balabkins, *The birth of restitution*, Londres, 1967 : 12

⁵² Deutschkron, 1973 : 74

⁵³ Deutschkron, 1973 : 74

⁵⁴ Deutschkron, 1973 : 86 ; in : Konrad Adenauer, *Erinnerungen*, Stuttgart, 1965 : 152

⁵⁵ Kimche, 1970 : 248-249

⁵⁶ Hansen, 2001 : 29

⁵⁷ Hansen, 2001 : 29

⁵⁸ Deutschkron, 1973 : 94

⁵⁹ Deutschkron, 1973 : 94

⁶⁰ Trimbur, 2000 : 15

l'Accord de réparation, appelé également Accord de Luxembourg, est donc signé le 10 septembre 1952 par le Chancelier allemand, Konrad Adenauer, le ministre israélien des Affaires étrangères, Moshe Sharett, et le président du Congrès juif mondial, Nahum Goldmann. S'agissant des relations germano-israéliennes, l'Accord de Luxembourg représente une étape décisive du commencement du processus de normalisation des relations bilatérales, "*la première étape de la si difficile construction entre le profond fossé qui séparait alors les deux pays et les deux peuples*"⁶¹ vi. À partir de cette date, Allemands et Israéliens vont en effet développer les contacts ainsi que leur coopération. La mise en œuvre de cet accord impliquait en effet que les deux États développent leurs relations, sur la base d'échanges commerciaux tout d'abord :

*"Etant donné que la plupart de ces paiements étaient effectués en nature, Israël devint l'un des clients les plus importants de l'Allemagne. Ben Gourion fut très impressionné (de même que Peres) par la capacité des Allemands à satisfaire les besoins essentiels d'Israël"*⁶².

Une partie des réparations furent attribuées à Israël sous la forme de livraisons d'armes négociées secrètement à partir de 1957. Ainsi que l'a rapporté Shimon Pers au cours d'un entretien en 1965, "*[l]'Amérique nous donnait l'argent, la France des armes contre de l'argent, l'Allemagne des armes sans argent*"⁶³. L'équivalent de 45 millions de dollars d'équipements militaires furent envoyés par l'Allemagne à l'État hébreu entre 1959 et 1964⁶⁴. Ces livraisons d'armes devait rester secrètes car "*[l]es deux partenaires étaient également soucieux de n'en rien laisser deviner aux ennemis d'Israël*"⁶⁵. Les marchandises transitaient par bateaux par des ports étrangers à l'Allemagne avant d'atteindre les côtes israéliennes, et n'étaient pas enregistrées légalement selon les règle en usage auprès des autorités portuaires⁶⁶.

La signature de l'Accord de Luxembourg marque donc le début des relations germano-israéliennes, et en constitue une étape importante. Pourtant, et malgré la signature commune de cet accord, la relation entre la République Fédérale d'Allemagne et l'État hébreu maintient son "*caractère particulier*"⁶⁷ vii. En effet, la signature de ce premier accord germano-israélien ne signifie pas pour autant "*une acceptation de l'oubli ou la normalisation des relations*"⁶⁸ viii.

⁶¹ Hansen, 2001 : 30

⁶² Kimche, 1970 : 248-249

⁶³ Deutschkron, 1973 : 323 ; entretien avec Shimon Perès du 24 février 1965

⁶⁴ Deutschkron, 1973 : 330

⁶⁵ Deutschkron, 1973 : 325

⁶⁶ Deutschkron, 1973 : 325

⁶⁷ Giordano, 1993 : 232

⁶⁸ Giordano, 1993 : 232

2. Deux pays traumatisés par le passé : l'Allemagne et "le peuple décide, ou la victime maximale"⁶⁹

L'Allemagne et Israël établirent des relations diplomatiques normalisées le 12 mai 1965, sous l'égide du Premier ministre israélien de l'époque, Evi Eshkol, et du Chancelier Ludwig Erhard⁷⁰, tandis que le premier échange d'ambassadeurs se déroula le 24 août 1965. Inge Deutschkron rapporte que "[j]amais durant toute sa carrière Erhard n'avait eu une si bonne presse qu'après sa décision de reconnaître Israël"⁷¹. Et pourtant, à l'avènement des relations diplomatiques germano-israéliennes, l'ombre de la Shoah planait toujours au-dessus des diplomaties allemande et israélienne. Plus de soixante ans après l'horreur de la Seconde Guerre mondiale, le génocide des juifs européens reste bien présent dans toutes les mémoires et pèse toujours indéniablement sur les relations bilatérales entre l'Allemagne et Israël, vu par les Allemands comme "*le peuple-remords*"⁷².

En Allemagne, la mémoire de l'Holocauste reste un thème très sensible, et les évocations du passé de l'Allemagne nazie contribuent à faire rejaillir de la mémoire collective un sujet douloureux, qui peut être facilement instrumentalisé lorsqu'il est utilisé à des fins "*d'attirer l'attention, de placer le débat sur le plan émotionnel et de rehausser le niveau des scandales*"⁷³ ix, comme l'explique la Aleida Assmann, professeur à l'Université de Constance. La très forte sensibilité du thème de l'Holocauste en Allemagne fut à nouveau bien visible lors de la visite d'Angela Merkel du 20 août 2013 sur le site de l'ancien camp de concentration de Dachau, en Bavière, qui avait suscité une levée de boucliers de la part de l'opposition au gouvernement allemand. Celle-ci avait en effet qualifié la visite d'inopportune, à quelques semaines du prochain scrutin législatif de septembre⁷⁴. Pour Renate Künast, la co-présidente du parti des Verts au Bundestag, une telle visite a tout lieu d'être "*de mauvais goût*"⁷⁵ si elle se déroule au cours d'une campagne électorale, comme ce fut le cas, et risque d'être instrumentalisée. C'était la première fois qu'un Chancelier allemand se rendait en visite de commémoration dans la ville de Dachau.

Le geste de la Chancelière est donc très fort, dans un pays où le sentiment de devoir de mémoire des Allemands face à l'Holocauste est très présent, jusqu'à faire partie de l'identité même du peuple allemand, d'après l'historien Hans Mommsen :

⁶⁹ Guigue, 1998 : 39

⁷⁰ "Zeittafel", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

⁷¹ Deutschkron, 1973 : 365

⁷² Guigue, 1998 : 100

⁷³ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "*Der Wille zur Erinnerung*", Die Zeit, 30 août 2012

⁷⁴ "Merkel à Dachau" : "*Au bon endroit au mauvais moment*" ", Le Monde, 20 août 2013

⁷⁵ "Merkel à Dachau" : "*Au bon endroit au mauvais moment*" ", Le Monde, 20 août 2013

"Il est vrai que le rapport à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et à l'Holocauste est devenu partie intégrante de l'identité nationale allemande elle-même. Il est difficilement imaginable que ce passé puisse être mis un jour en retrait par rapport aux aspects centraux de la conscience historique des Allemands."^{76 x}

En Israël, la mémoire de l'Holocauste, qui a détruit six millions de vies parmi la communauté juive européenne, et dont beaucoup de survivants se sont ensuite installés en Israël, reste dans toutes les préoccupations. C'est surtout depuis le procès de l'ancien criminel nazi Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961 que la mémoire de la Shoah est collectivement et régulièrement rappelée :

"En Israël, le tabou qui y régnait à propos de l'Holocauste a été brisé par le procès d'Adolf Eichmann en 1961. Avec ce procès d'Eichmann, l'Holocauste est sorti de l'étroitesse des souvenirs personnels des survivants, pour devenir une véritable partie intégrante de la mémoire collective de la société israélienne toute entière."^{77 xi}

La sécurité de l'État hébreu et de ses citoyens est une priorité du gouvernement israélien. Dans un entretien au journal *Die Welt* en avril 2012, le Premier ministre Benyamin Netanyahu avait ainsi expliqué aux journalistes que si les menaces iraniennes étaient prises très au sérieux parmi les hauts responsables israéliens, c'est parce qu'elles présentaient des similitudes avec la tragédie de l'Holocauste qui ne pouvaient être ignorées. Le Premier ministre évoque ainsi "*the calls for the destruction of the Jewish people*"⁷⁸, qui étaient les mêmes dans les années 1930 en Europe, à ceci près qu'à l'époque, "*there was a call of our destruction by some insane ideology of a master race and today there is a call for our destruction by an insane ideology of a master religion*"⁷⁹.

Depuis sa création, l'État hébreu a vocation à protéger les membres de la communauté juive et de mettre fin aux persécutions dont elle fut victime par le passé. Ben Gourion parlait de la construction d'un État hébreu comme de la seule garantie de la sécurité des membres de la communauté juive, dès 1947, alors qu'il s'adressait ainsi aux "*délégués de l'UNSCOP, l'organisme international chargé des réfugiés* : '*Qui veut et qui peut garantir que ce qui nous est arrivé en Europe ne se reproduira pas ? La conscience humaine peut-elle se libérer de toute responsabilité*

⁷⁶ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "*Der Wille zur Erinnerung*", *Die Zeit*, 30 août 2012

⁷⁷ Doerk, Möller, Reibold, 2001 : 23

⁷⁸ BORGSTEDTE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

⁷⁹ BORGSTEDTE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

dans cette catastrophe ? Il n'y a qu'une sauvegarde : une patrie et un Etat' ⁸⁰.

Les dirigeants politiques successifs ont donc travaillé à la défense d'Israël, de manière à en garantir la sécurité. C'est ce qui explique les différences entre la situation actuelle et le contexte des années 1930, selon Benyamin Netanyahu :

*"In the 1930s we were powerless to act, we were powerless to speak up against it. We had no representation among the councils of the nations. Well, today we do. [...] we have the capacity to defend ourselves"*⁸¹.

Il rappelle ensuite à nouveau que sa priorité est bien sécuritaire : *"that's my number one task and mission : To defend my people. So that the horrors of the past cannot be repeated"*⁸². Le fait de rappeler constamment la mémoire de la Shoah lorsqu'il s'agit d'évoquer une question sécuritaire actuelle, malgré les grandes différences de contexte, montre bien le traumatisme que le génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale a laissé sur les citoyens d'Israël.

L'Allemagne et Israël sont donc, chacun à leur manière, traumatisés par leur passé respectif pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces traumatismes ont laissé des marques qui sont encore visibles de nos jours dans la vie politique allemande et israélienne, car le poids du passé est porté non seulement par les populations allemande et israélienne, mais aussi par leur État respectif⁸³. Le passé se doit d'être constamment rappelé par les dirigeants allemands, afin de souligner la particularité des relations germano-israéliennes, basées sur des événements passés qui ne peuvent être oubliés. Plus profondément encore, mais sans doute moins visible, le traumatisme est indéniablement ancré dans la culture même des deux pays :

"Le souvenir du passé, et en particulier la mémoire de l'Holocauste, joue un rôle important, voire même un rôle central, au sein des cultures politiques allemande et israélienne."^{84 xii}

L'idée selon laquelle *"le poids du passé des Allemands se résoudra biologiquement avec le changement de générations"*^{85 xiii}, et que les sentiments de culpabilité et de responsabilité des Allemands s'éteindraient à mesure que s'éteint la génération ayant été témoin de la Seconde Guerre mondiale et de ses horreurs, est *"très naïve"*^{86 xiv}, d'après Aleida Assmann, dans un entretien pour le

⁸⁰ Alain Gresh et Dominique Vidal, *Palestine 47 : un partage avorté*, 1994 : 89 ; in : Guigou, 1998 : 82

⁸¹ BORGSTEDT Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : *"Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly' "*, Welt am Sonntag, 22 avril 2012

⁸² BORGSTEDT Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : *"Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly' "*, Welt am Sonntag, 22 avril 2012

⁸³ *"Die Vergangenheit wirft ihren langen Schatten auf beide Staaten und beide Völker"* (Jelinek, 2004 : 11)

⁸⁴ Doerk, Möller, Reibold, 2001 : 23 (traduction libre de l'auteure)

⁸⁵ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : *"Der Wille zur Erinnerung"*, Die Zeit, 30 août 2012

⁸⁶ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : *"Der Wille zur Erinnerung"*, Die Zeit, 30 août 2012

quotidien *Die Zeit*. Cela s'explique par le fait que le poids du passé est porté collectivement par l'État tout entier, et non par chacun de ses citoyens de manière individuelle :

"Ce ne sont pas les jeunes qui doivent prendre la responsabilité des criminels, mais l'État dans lequel ils vivent. Ce qu'ils doivent ensuite entreprendre avec cette responsabilité, c'est à chacun des citoyens de la démocratie d'en décider."^{87 xv}

Si le devoir de responsabilité des jeunes générations d'Allemands envers Israël est un héritage du passé, la culpabilité du peuple allemand n'a, à l'inverse, pas lieu d'être transmise de génération en génération. La responsabilité allemande envers Israël ne doit pas être confondue avec la culpabilité pour les crimes commis dans le passé, d'après l'historien Ian Kershaw :

"Naturellement, les jeunes générations ne doivent pas se voir reprocher aucune faute à l'encontre des crimes commis par les générations précédentes. Mais responsabilité ne signifie pas la même chose que faute. La mort des criminels ne veut pas dire que la responsabilité disparaît. En tant que membre d'une nation avec un passé commun, nous sommes tous contraints de prendre notre part de la responsabilité de ce que notre nation a fait dans le passé."^{88 xvi}

De la même manière que survivra en Allemagne le poids du passé, le traumatisme de la Shoah en Israël se maintient de génération en génération. Le cas de l'État hébreu a cependant ceci de spécifique qu'il s'agit d'un État "qui n'existait même pas encore à l'époque où l'événement constitutif de sa mémoire collective eût lieu, et dont on peut dire qu'une majorité des protagonistes de cet événement ne sont pas ensuite devenus des éléments de celui-ci. Il s'agit d'un État qui a été fondé sur un territoire qui n'a rien à voir avec le terrain où s'est produit l'indicible ; mais qui a pourtant constitué cet événement indicible en moment constitutif de son identité, et l'a édifié en raison d'être de son existence"^{89 xvii}. C'est là la spécificité d'Israël, dont la politique est très fortement marquée par la pensée prédominante pour la sécurité d'État. Cette préoccupation est si présente, au sein de la classe dirigeante israélienne, qu'elle représente pour Moshe Zuckermann "un véritable besoin fondamental [...] – on veut en effet vivre en sécurité"^{90 xviii}. La préoccupation constante pour la sécurité d'Israël est à imputer au traumatisme vécu par la communauté juive pendant la Seconde Guerre mondiale :

"Le questionnement présent signifie que l'événement historique de l'Holocauste est substitué à la sécurité de l'État israélien. Cela semble peut-être aller de soi, lorsque l'on défend cette opinion, qu'Israël détient le monopole du souvenir pour les juifs. [...]. Mais quand [...] l'ancien ministre des Affaires étrangères Abba

⁸⁷ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "Der Wille zur Erinnerung", *Die Zeit*, 30 août 2012

⁸⁸ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "Der Wille zur Erinnerung", *Die Zeit*, 30 août 2012

⁸⁹ Zuckermann, 2001 : 82

⁹⁰ Zuckermann, 2001 : 87

Eban [...], se trouvant devant la frontière de la guerre de 1967, c'est-à-dire la frontière qui s'est tenue jusqu'au 5 juin 1967, parle de 'frontières d'Auschwitz', alors Auschwitz est mis en parallèle avec quelque chose qui n'a rien à voir avec l'événement historique d'Auschwitz. Auschwitz se trouve ici endoctriné idéologiquement".^{91 xix}

Le traumatisme de la Shoah, qui explique la priorité donnée par l'État hébreu à sa sécurité, apparaît donc bien à travers cette expression employée par l'ancien ministre des Affaires étrangères israélien. Le génocide des juifs en Europe, bien qu'il se soit déroulé avant même la création de l'État d'Israël en 1948, est constitutif de la mémoire collective des Israéliens, et influence aujourd'hui encore la politique israélienne, en insufflant une dynamique sécuritaire depuis 1948.

On retrouve cette préoccupation pour la sécurité d'Israël à la fois chez les dirigeants israéliens mais aussi allemands. Pour Aleida Assmann, la responsabilité de l'Allemagne à l'égard d'Israël consiste essentiellement en la garantie sécuritaire de l'État hébreu :

"La responsabilité à l'égard d'Israël signifie un souci grandissant sur la pérennité d'un État dans son environnement, et l'empêchement d'un deuxième Holocauste, ce qui ne sera pas atteint de par une nouvelle escalade, mais à travers une politique de communication de la dé-escalade. [...] Car plus Israël est intégré dans son environnement, plus son futur sera garanti."^{92 xx}

De même, pour Hans Mommsen, la responsabilité de l'Allemagne envers Israël "ne peut signifier qu'une chose : accomplir tous les pas réalisables, afin de s'opposer à la menace militaire de l'existence d'Israël de la part de l'Iran"^{93 xxi}. La responsabilité qu'aurait l'Allemagne envers Israël serait donc, de nos jours, majoritairement une question sécuritaire, et consisterait à s'assurer qu'une tragédie telle que l'Holocauste ne se reproduise jamais plus. Mais cette responsabilité reste difficile à définir. Est-elle immuable ? Signifie-t-elle que l'Allemagne se doit d'apporter un soutien politique et militaire constant à l'État hébreu ? Il n'est "pas simple"^{94 xxii}, d'après le spécialiste du Moyen-Orient Jörn Böhme, de répondre à ces questions, puisque les implications de la responsabilité allemande n'ont jamais été clairement définies :

"Les Israéliens laissent aux Allemands le soin de définir ces 'relations particulières'. Les controverses en Allemagne ne les intéressent pas – tant que les sous-marins sont livrés à temps."^{95 xxiii}

⁹¹ Zuckermann, 2001 : 87

⁹² ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "Der Wille zur Erinnerung", Die Zeit, 30 août 2012

⁹³ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "Der Wille zur Erinnerung", Die Zeit, 30 août 2012

⁹⁴ BÖHME Jörn : "Die Deutsch-israelischen Beziehungen"

⁹⁵ Ada Primor : "Israelis don't care about the New Germany", Haaretz, June 6, 2012 ; in : BÖHME Jörn : "Die Deutsch-israelischen Beziehungen"

Si la responsabilité de l'Allemagne envers Israël est difficile à définir pour les observateurs de la vie politique allemande, l'idée qu'il existe bien une responsabilité particulière semble faire consensus en Allemagne, et tout particulièrement au sein de la classe politique allemande. Loin de s'amoinrir, le poids du passé ancré dans la responsabilité collective des Allemands, et tout particulièrement de leurs représentants politiques à qui est conféré le devoir de faire montre de repentir à l'égard de la communauté juive, influencera encore la politique allemande au Proche-Orient pendant longtemps, d'après Yeshahu Jelinek :

*"Une seule chose est certaine, c'est que le poids du passé pèse tellement lourd qu'il semble submerger même les élites politiques et intellectuelles. Le destin du peuple des criminels et du peuple des victimes reste par là-même lié de manière indéniable, et ce lien perdurera même au cours des prochains siècles."*⁹⁶ xxiv

La mémoire de la Shoah est visible et influence donc les relations germano-israéliennes en accentuant l'aspect sécuritaire, au point que celui-ci représente la clé de voûte des relations germano-israéliennes. Le sentiment de responsabilité de l'Allemagne envers la sécurité d'Israël a pour conséquence que *"toute ces horreurs, les millions de morts, la haine – tout cela est transformé et réduit à cette formulation d'ordre plutôt bureaucratique : la sécurité d'Israël serait 'partie intégrante de la raison d'État allemand'"*⁹⁷ xxv.

Il est difficile de croire que deux pays présentant ainsi un tel traumatisme puissent mener aujourd'hui des relations diplomatiques normalisées. C'est pourtant le cas depuis 1965, comme nous l'avons vu précédemment. D'après un sondage dont le résultat est rapporté dans un article du quotidien israélien Haaretz, *"80% des Israéliens partageraient l'avis selon lequel il existe aujourd'hui une 'autre Allemagne' et que les relations bilatérales entre les deux États seraient normales"*⁹⁸ xxvi. Bien que le traumatisme soit toujours visible au sein des deux populations, et que le génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale soit rappelé régulièrement, les relations germano-israéliennes sont aujourd'hui cordiales, les deux pays étant irrémédiablement liés par la mémoire du passé. L'Ambassadeur de Palestine en France, Son Excellence Monsieur Al Fahoum, rapporte ainsi qu' *"[o]n voit beaucoup de jeunes Israéliens qui maintenant s'installent et vivent à Berlin"*⁹⁹. De même, l'historien militaire Martin Van Creveld rapporte que *"Berlin est la capitale préférée des touristes israéliens ; la demande d'enseignement de langue et de culture allemandes*

⁹⁶ Jelinek, 2004 : 11

⁹⁷ LAU Jörg : *"An den Grenzen der Freundschaft"*, Die Zeit, 10 novembre 2011

⁹⁸ Ada Primor : *"Israelis don't care about the New Germany"*, Haaretz, June 6, 2012 ; in : BÖHME Jörn : *"Die Deutsch-israelischen Beziehungen"*

⁹⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

est en hausse"¹⁰⁰. Ce développement de l'immigration et de l'intérêt des Israéliens pour la République Fédérale d'Allemagne est un bon indicateur de la nature des relations germano-israéliennes, au vu de ce que représente l'Allemagne dans l'imaginaire collectif israélien.

La conscience des Allemands et des Israéliens que leurs nations respectives sont irrémédiablement liées par la mémoire des événements passés a permis l'établissement d'une relation bilatérale forte entre les deux États. Rappeler sans cesse le devoir de mémoire du passé pour mieux envisager les relations futures entre l'Allemagne et Israël est un exercice auquel se prêtent régulièrement les représentants politiques allemands. La Chancelière allemande Angela Merkel avait ainsi écrit dans le livre d'or du monument pour les enfants assassinés pendant l'Holocauste au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem :

"En reconnaissance de la responsabilité de l'Allemagne pour la Shoah, le gouvernement fédéral souligne, avec l'établissement des consultations interministérielles germano-israéliennes, sa détermination à concevoir un futur commun."^{101 xxvii}

Cette relation bilatérale forte se traduit non seulement sur le plan diplomatique mais également sur le plan économique. L'Allemagne est le deuxième partenaire économique d'Israël après les États-Unis, le premier au niveau européen ; l'État hébreu, est, quant à lui, le deuxième plus gros partenaire commercial de l'Allemagne au Moyen-Orient¹⁰². Tandis que le volume des échanges commerciaux atteignait près de 100 millions de dollars en 1960, il s'était élevé à hauteur de 5,35 milliards de dollars pour l'année 2007¹⁰³. Les échanges commerciaux restent cependant inégaux, puisque les exportations de l'Allemagne vers Israël sont deux fois supérieures à celles d'Israël vers l'Allemagne¹⁰⁴.

Le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Monsieur Erich Schmid, confirme qu'aujourd'hui *"la coopération entre l'Allemagne et Israël est très bonne dans tous les domaines, politiques comme économiques et culturels. [...] On est donc actif dans tous les domaines"*^{105 xxviii}. Afin que les bonnes relations entre la République Fédérale d'Allemagne et l'État hébreu se poursuivent, sans cependant oublier les horreurs commises pendant la Seconde Guerre mondiale, il est nécessaire, selon l'historien Ian Kershaw, de maintenir la mémoire du passé tout

¹⁰⁰ VAN CREVELD Martin : *"Israël-Allemagne, des relations à l'ombre de la Shoah"*, traduit de l'anglais par Charles Turquin, *Guerres et histoire*, numéro 6, avril 2012 : 15

¹⁰¹ *"Bilaterale Beziehungen : Allgemein"*, site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

¹⁰² *"Bilaterale Beziehungen : Allgemein"*, site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

¹⁰³ *"Bilaterale Beziehungen : Allgemein"*, site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

¹⁰⁴ Voir le graphique en annexe 1

¹⁰⁵ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

en se gardant bien de laisser ce passé prendre le pas sur le présent :

"En tant que membre d'une nation avec un passé commun, nous sommes tous contraints de prendre notre part de la responsabilité de ce que notre nation a fait dans le passé. Cela ne signifie pas que la responsabilité doit maintenir sous le joug les générations actuelle ou future, puisqu'une relation saine signifie accepter le passé, ne pas tirer un trait sur ce dernier."¹⁰⁶ xxix

L'Allemagne et Israël auraient ainsi donc réussi, de par le travail de mémoire effectué par les deux pays, de par la repentance de la République Fédérale d'Allemagne et sa rigueur dans la livraison consciencieuse des marchandises en réparation du crime commis pendant la Seconde Guerre mondiale, à mettre en place les bases nécessaires à l'établissement de relations diplomatiques normalisées, et ce malgré le traumatisme qui reste très présent au sein des deux populations.

¹⁰⁶ ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : *"Der Wille zur Erinnerung"*, Die Zeit, 30 août 2012

CHAPITRE 2 : Israël – Allemagne : une "relation particulière"¹⁰⁷ à la neutralité impossible

Du point de vue israélien, les relations germano-israéliennes sont "*unique[s]*"¹⁰⁸ et s'apparentent à "*a newfound friendship*"¹⁰⁹. C'est ce qu'a affirmé Benyamin Netanyahou dans un entretien accordé au journal allemand *Welt am Sonntag*, le 22 avril 2012. Pour le Premier ministre israélien, "*the relationship between Israel and Germany has always been tremendously powerful because of the greatest crime committed in history but also the greatest attempt to learn from the past and create a different future*"¹¹⁰. Quel est l'impact de cette relation bilatérale particulière sur les prises de position officielles allemandes ? Nous verrons comment s'expriment les responsables politiques allemands sur cette relation particulière.

1. La rhétorique gouvernementale allemande : un soutien indéfectible à

l'État d'Israël

Trois discours sur les relations germano-israéliennes seront ici analysés. Le discours à la Knesset à Jérusalem le 18 mars 2008¹¹¹, celui du 28 novembre 2012 à Berlin à l'occasion de la remise du prix Heinz-Galinski¹¹², et celui du 1^{er} décembre 2012 à Berlin¹¹³ ont tous trois été prononcés par la plus haute représentante allemande, la Chancelière Angela Merkel. Pourtant, ces trois discours font référence à des contextes politiques et historiques différents. Tout d'abord, le discours d'Angela Merkel devant la Knesset est historique, en cela qu'il s'agit de la première fois qu'un dirigeant politique allemand s'exprime à la tribune de la Knesset devant les membres du Parlement israélien réunis. La chancelière allemande s'était rendue en Israël à l'occasion de la mise en place de la première consultation intergouvernementale entre les ministres allemands et israéliens¹¹⁴. La Chancelière avait commencé sa visite en Israël par le mémorial de la Shoah à

¹⁰⁷ Jaeger, 1997 : 51 (traduction libre de l'auteure)

¹⁰⁸ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

¹⁰⁹ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

¹¹⁰ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", *Welt am Sonntag*, 22 avril 2012

¹¹¹ Voir le discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem en annexe 2

¹¹² Voir le discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin en annexe 3

¹¹³ Voir le discours d'Angela MERKEL du 1^{er} décembre 2012 à Berlin en annexe 4

¹¹⁴ "*Zeittafel*", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

Jérusalem, Yad Vashem¹¹⁵. Le discours du 28 novembre 2012 a été prononcé lors de la remise du prix Galinski reçu par la Chancelière. Ce prix, décerné annuellement, récompense une personnalité "qui s'engage pour la compréhension entre la communauté juive et le reste de la société, ainsi que pour les relations entre l'Allemagne et Israël"^{116 xxx}. Angela Merkel fut récompensée "pour ses convictions et son engagement pour la construction et le maintien de la vie culturelle juive dans la société, ainsi que pour son soutien public à Israël"^{117 xxxi}. Heinz Galinski était un survivant de l'Holocauste, qui devint ensuite le président de la Communauté juive de Berlin de 1949 à 1992¹¹⁸. Le discours du 1^{er} décembre, quant à lui, a été prononcé cinq jours avant la tenue de la quatrième consultation gouvernementale germano-israélienne qui existe depuis 2008¹¹⁹, et de la venue à Berlin du Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, et de plusieurs membres de son cabinet. Nous verrons que, malgré les différences apparentes de ces trois discours, tous trois présentent un argumentaire semblable à l'égard de la politique allemande envers Israël, et évoquent des références historiques similaires.

Le contexte autour du discours historique d'Angela Merkel devant la Knesset est donc exceptionnel ; la séance fut, à cet effet, minutieusement préparée. Le fait que la Chancelière se soit exprimée dans sa langue maternelle, l'allemand, au sein d'une institution politique israélienne, est particulièrement notable¹²⁰. Cette langue, associée à celle des nazis, eut donc un écho particulier au sein de la Knesset. La Chancelière se garda bien d'omettre de préciser que le fait qu'elle s'exprime dans sa langue maternelle ne constituait en aucun cas une atteinte à la mémoire du passé, mais qu'elle en a bien reçu préalablement l'autorisation des autorités compétentes. Elle commence en effet son discours en remerciant chacun des membres de son auditoire de lui permettre de s'exprimer à la Knesset, et qui plus est dans la langue de Goethe :

"Thank you for allowing me to speak to you in the Knesset [...]. Thank you, too, for allowing me to speak to you today in my mother tongue"¹²¹

Ce n'est pas l'état des relations germano-israéliennes en cette année 2008 qui fut l'objet principal du discours d'Angela Merkel, mais bien l'origine de la particularité de ces relations et l'histoire partagée par les deux pays qui reviennent tout au long du discours et qui en constituent le principal objet de la séance. Le travail de mémoire de la Shoah s'est donc poursuivi à cette occasion. La conscience de la Chancelière de la responsabilité allemande vis-à-vis d'Israël est visible à

¹¹⁵ "Zeittafel", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

¹¹⁶ ENGLÄNDER Leeor : "Merkel wird für ihre klaren Worte geehrt", 28/11/2012 (traduction libre de l'auteure)

¹¹⁷ "Auszeichnung als Ansporn", site internet du gouvernement fédéral allemand (traduction libre de l'auteure)

¹¹⁸ "Auszeichnung als Ansporn", site internet du gouvernement fédéral allemand (traduction libre de l'auteure)

¹¹⁹ "Zeittafel", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

¹²⁰ Le texte du discours sera ici traduit en anglais.

¹²¹ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

plusieurs reprises dans son discours. Elle précise tout d'abord qu'il a fallu *"more than 40 years before Germany as a whole acknowledged and embraced both its historical responsibility and the State of Israel"*¹²². La gravité des événements passés est telle qu'il semble nécessaire, avant toute évocation des relations bilatérales entre la République Fédérale d'Allemagne et Israël, d'évoquer au préalable le contexte historique commun à l'histoire des deux pays :

*"Ladies and gentlemen, Germany and Israel are and will always remain linked in a special way by the memory of the Shoah. For this very reason, we began the first German-Israeli intergovernmental consultations yesterday with a commemoration ceremony in Yad Vashem."*¹²³

Dans ce discours du 18 mars 2008, la référence au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, édifié à la mémoire des victimes de l'Holocauste, montre la volonté d'Angela Merkel de mettre en lumière les efforts consentis par l'Allemagne en matière de travail de mémoire face au génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce devoir de mémoire de l'Allemagne envers les événements dramatiques de la Shoah est répété constamment tout au long du discours de la Chancelière, qui évoque dans un premier temps *"the mass murder of six million Jews, carried out in the name of Germany"*¹²⁴, puis la responsabilité historique de tous les Allemands envers l'État d'Israël. Cette responsabilité envers Israël est collective et concerne donc tous les Allemands, comme le montre l'usage du temps présent choisi par la Chancelière lorsqu'elle assure que *"the Shoah fills us Germans with shame"*¹²⁵. La responsabilité toute particulière des dirigeants politiques allemands ne doit en aucun cas, pour Angela Merkel, s'arrêter à la couleur du parti politique du gouvernement, et ne doit pas avoir de limite temporelle. La responsabilité allemande pour la sécurité d'Israël est partagée en particulier par tous les Chanceliers passés, présent et futurs, en tant que représentants de l'Allemagne et du peuple allemand :

*"Here of all places I want to explicitly stress that every German Government and every German Chancellor before me has shouldered Germany's special historical responsibility for Israel's security."*¹²⁶

Dans le discours du 28 novembre, la Chancelière porte même sur un plan personnel la reconnaissance et l'émotion qui est la sienne lors de la remise du prix Galinski :

"De recevoir un prix qui est nommé du nom de Heinz Galinski signifie, sûrement comme pour tous les lauréats du prix avant moi, énormément pour moi"

¹²² Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹²³ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹²⁴ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹²⁵ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹²⁶ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

personnellement."^{127 xxxii}

Le travail de mémoire accompli par l'Allemagne est mis en parallèle avec la perspective d'un futur meilleur pour les deux pays ; il est évoqué à différentes reprises par la Chancelière allemande, qui se demande dans son discours devant la Knesset *"how to keep the memory of the Shoah alive"*¹²⁸, puis affirme *"memories must constantly be recalled"*¹²⁹. De même, dans le discours du 28 novembre 2012, Angela Merkel évoque les relations germano-israéliennes actuelles en précisant qu'elles sont un héritage de la Seconde Guerre mondiale :

"Notre relation particulière, dont le point de départ est la responsabilité perpétuelle de l'Allemagne pour les crimes de l'Holocauste, se fonde sur des valeurs et des intérêts communs pour un futur à l'époque de la mondialisation."^{130xxxiii}

Elle rappelle à nouveau cet héritage dans le discours du 1^{er} décembre 2012 :

"Les relations diplomatiques entre l'Allemagne et Israël existent depuis 1965. A l'époque – vingt ans après l'horreur de l'Holocauste – cela n'allait pas du tout de soi, bien au contraire. Depuis, nous développons nos relations bilatérales, pas à pas."^{131 xxxiv}

Ce travail de mémoire est ainsi représenté comme la clé de voûte permettant des relations bilatérales apaisées, ce qui passe par une prise de conscience pleine et entière de la responsabilité des Allemands envers Israël, ce que la Chancelière rappelle dans son discours du 18 mars 2008 :

*"Only if Germany accepts its enduring responsibility for the moral disaster in its history will we be able to build a humane future."*¹³²

Tout en évoquant lors de son discours à la Knesset les relations qualifiées d'*"excellentes"*¹³³ entre les deux pays, dues en partie au fait qu'Israël *"est la seule démocratie dans la région, et que l'Allemagne et Israël sont liés par leurs positions mutuelles dans les enjeux politiques actuels"*^{134 xxxv}, la Chancelière allemande précise tout de même en parallèle que la Shoah *"left wounds that have not healed to this day. [...] Israeli passports long contained the words : Valid for all countries except Germany"*¹³⁵. Angela Merkel n'hésite donc pas à mettre en lumière les difficultés de la

¹²⁷ Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹²⁸ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹²⁹ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹³⁰ Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹³¹ Discours d'Angela MERKEL du 1^{er} décembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹³² Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹³³ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹³⁴ Discours d'Angela MERKEL du 1^{er} décembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹³⁵ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

relation entre son pays et l'État hébreu, difficultés qui se poursuivent aujourd'hui encore. C'est la gravité des faits historiques qui explique la longévité du processus nécessaire à la normalisation des relations germano-israéliennes, et l'impossibilité d'oublier tout à fait le passé. Elle explique également la prudence avec laquelle le sujet est évoqué à chaque fois en haut lieu par les dirigeants allemands, comme le montre ce discours d'Angela Merkel devant la Knesset.

Dans le discours du 18 mars 2008, un accent particulier est mis sur l'aspect sécuritaire de la responsabilité allemande envers Israël. La destruction de six millions de vies par le passé implique désormais que la sécurité de chacun des citoyens israéliens prime sur toute autre considération, qu'elle soit d'ordre politique ou non, et l'élève au rang de "*raison d'être*"¹³⁶ de l'État allemand. Elle précise que pour un Chancelier allemand, la sécurité d'Israël "*will never be open to negotiation*"¹³⁷. Cette détermination à faire de la sécurité d'Israël une priorité est considérée par le sociologue et professeur d'histoire et de philosophie Moshe Zuckermann comme une "*idéologie de la sécurité provenant de l'ombre du passé*"^{138 xxxvi}. Cette importance donnée à la sécurité d'Israël se retrouve dans le discours du 1^{er} décembre 2012, dans lequel la Chancelière parle de la responsabilité allemande envers la sécurité d'Israël comme allant de soi :

"Bien sûr, il s'agit surtout de garantir la sécurité d'Israël. Et l'Allemagne sera toujours aux côtés d'Israël sur cette question."^{139 xxxvii}

Angela Merkel n'hésite pas à utiliser des mots à la résonance particulièrement forte lors de son discours devant la Knesset, en qualifiant les actes de violence du Hamas, le mouvement de résistance islamique présent à Gaza, sur le territoire israélien comme d' "*acts of terror*"¹⁴⁰, qui sont apparentés à des "*crime[s]*"¹⁴¹. Les mêmes propos se retrouvent, quasiment mots pour mots, dans le discours du 28 novembre, dans lequel Angela Merkel répète que "*la sécurité d'Israël fait partie intégrante de la raison État de la République Fédérale d'Allemagne*"^{142 xxxviii}. Elle poursuit en affirmant que l'Allemagne, sur cette question de la sécurité d'Israël, ne peut pas être "*neutre*"¹⁴³. Elle donne en exemple les conflits entre Israël et le Hamas à Gaza, qu'elle ne peut ni soutenir ni "*justifier*"¹⁴⁴. Face aux attaques du Hamas sur le territoire israélien, la Chancelière apporte tout son soutien à Israël :

¹³⁶ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹³⁷ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹³⁸ Zuckermann, 2001 : 81 (traduction libre de l'auteure)

¹³⁹ Discours d'Angela MERKEL du 1^{er} décembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹⁴⁰ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹⁴¹ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹⁴² Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹⁴³ Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹⁴⁴ Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

"Les attaques de roquettes du Hamas ne peuvent être en aucun cas justifiées. Aucun gouvernement sensé de ce monde ne peut supporter un telle situation pendant si longtemps. Israël, tout comme n'importe quel État, a le droit et le devoir de se défendre lui-même."^{145 xxxix}

La Chancelière va jusqu'à affirmer que la sécurité d'Israël passe avant sa popularité auprès des électeurs allemands, puisqu'elle évoque un sondage d'opinion effectué à l'échelle européenne, dont le résultat montre que la majorité des Européens considère qu'Israël représente une menace pour le monde supérieure à celle qui émane de l'Iran. Angela Merkel n'a de cesse, malgré ce sondage, de considérer la sécurité d'Israël comme prioritaire, et va jusqu'à affirmer :

*"however unpopular we may make ourselves, that is precisely what we cannot afford to do"*¹⁴⁶

Le propos de la chancelière lors de son discours devant la Knesset, étonnant dans la bouche d'une femme politique allemande dont la réélection dépend de son taux de satisfaction au sein de la population qu'elle représente, fut également remarqué par l'actuel Ambassadeur de Palestine en Autriche, qui fut précédemment Ambassadeur de Palestine en Allemagne du mois d'août 2010 au 2 août 2013, Son Excellence Monsieur Salah Abdel Shafi¹⁴⁷. Celui-ci estime *"intéressant que Merkel avoue que l'opinion publique a changé. C'est remarquable qu'elle ait conscience que la majorité des Européens voit Israël comme étant agressif, et comme une menace pour la paix"*^{148 xl}. Israël influence donc ici la politique intérieure allemande elle-même. La sécurité d'Israël passerait en effet, d'après le discours d'Angela Merkel, avant toute considération politique individuelle ou générale. Le poids de la responsabilité historique de l'Allemagne envers la communauté juive est si lourd qu'il fait du processus électoral allemand un questionnement secondaire. On retrouve le même procédé dans le discours du 28 novembre 2012, au cours duquel la Chancelière évoque un sondage réalisé par des experts gouvernementaux en 2010, et qui avait montré que 16,5% des Allemands pensent que les juifs ont trop d'influence en Allemagne, et que 38,4% des Allemands sont d'accord avec le fait qu'au regard de la politique israélienne, on peut comprendre que certains en veuillent aux personnes de confession juive. Angela Merkel n'a alors pas hésité à s'insurger contre ces résultats :

"Il doit être clair pour chacun : l'antisémitisme est une honte pour notre pays. Il

¹⁴⁵ Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

¹⁴⁶ Discours d'Angela MERKEL du 18 mars 2008 à Jérusalem

¹⁴⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁴⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

*ne doit pas y avoir de place pour cela dans notre pays, en Allemagne.*¹⁴⁹ *xi*

Le soutien indéfectible de l'Allemagne envers Israël transparait donc dans chacun de ces trois discours, et montre bien l'importance et le poids du passé qui influencent aujourd'hui encore les relations bilatérales entre la République Fédérale d'Allemagne et l'État hébreu. En cela, les discours d'Angela Merkel analysés ci-dessus sont significatifs de la politique menée par l'Allemagne vis-à-vis d'Israël, et plus généralement au Proche-Orient.

¹⁴⁹ Discours d'Angela MERKEL du 28 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

2. L'impossible critique d'Israël

Le débat sur l'antisémitisme associé à la critique des politiques israéliennes fut relancé outre-Rhin en avril 2012, lors de la publication du poème de l'intellectuel allemand Günter Grass, "*Ce qui doit être dit*"¹⁵⁰. Le prix Nobel de littérature 1999, "*compagnon de route*"¹⁵¹ du parti des sociaux-démocrates de la SPD¹⁵², fut vivement critiqué pour avoir publié ce poème, dans lequel il dit vouloir briser le silence qui règne en Allemagne autour de la critique à Israël, et de l'impossibilité en tant qu'Allemand de prendre parti contre les politiques israéliennes, notamment contre la colonisation de la Cisjordanie, pourtant illégale selon le droit international. C'est en cela qu'il dénonce l' "*hypocrisie de l'Occident*"¹⁵³, qui se refuse à condamner les atteintes au droit international commises par Israël à l'encontre du peuple palestinien dans cette "*région occupée*"¹⁵⁴. Tout au long du poème est évoqué, en filigrane et à demi-mots, le poids de la culpabilité de l'Allemagne vis-à-vis d'Israël, héritage de la Seconde Guerre mondiale :

*"Mais pourquoi me suis-je tu jusqu'ici ?
parce que je pensais que mon origine,
entachée d'une tare à tout jamais ineffaçable,
m'interdit de suspecter de ce fait, comme d'une vérité avérée,
le pays d'Israël, auquel je suis lié
et veux rester lié."^{155 xlii}*

Günter Grass évoque donc le lien indéfectible qui lie les Allemands à l'État d'Israël, et qui les empêche d'adopter toute posture critique vis-à-vis de l'État hébreu. L'auteur parle ainsi à deux reprises du "*crime*"^{156 xliii} dont son "*pays*"^{157 xliiv} a été le théâtre, que l'on comprend comme étant celui de l'Holocauste. Les Allemands, d'après l'auteur, sont les complices de ce crime, et en ressentent donc une culpabilité dont ils restent aujourd'hui encore prisonniers :

*"Pourquoi ai-je attendu ce jour pour le dire,
vieilli, et de ma dernière encre
[...] parce que nous – Allemands,
[...] en avons bien assez comme cela sur la conscience"¹⁵⁸*

¹⁵⁰ Voir le poème en allemand en annexe 5, et sa traduction en français en annexe 6

¹⁵¹ LEMAITRE Frédéric : "*Günter Grass ne prend pas de gants avec Merkel*", Le Monde, 28 juin 2013

¹⁵² Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Parti social-démocrate)

¹⁵³ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

¹⁵⁴ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

¹⁵⁵ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

¹⁵⁶ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

¹⁵⁷ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

¹⁵⁸ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

Croyant ainsi faire son devoir, le peuple allemand se retrouve muré dans son silence, et se tait, verbe utilisé à plusieurs reprises tout au long du texte de Günter Grass.

L'auteur s'indigne de l'impossibilité de la critique des politiques israéliennes en Allemagne, sous peine d'être accusé d'antisémitisme :

*"Le silence général sur cet état de fait
silence auquel s'est soumis mon propre silence,
pèse sur moi comme un mensonge
une contrainte qui s'exerce sous peine de sanction
en cas de transgression ;
le verdict d' "antisémitisme" est courant."¹⁵⁹ xlv*

L'auteur annonce sa volonté de sortir de son silence vis-à-vis des politiques israéliennes destructrices, qui a duré *"trop longtemps"*¹⁶⁰ xlvi. Günter Grass parle de la levée du silence comme d'une manière de *"se libérer"*¹⁶¹ xlvii. Pourtant, son texte, tout en retenue, ne parle qu'à mots couverts des crimes commis par Israël en Palestine. Ici, l'auteur n'évoque pas le blocus ou bien les frappes militaires à Gaza, ni même la difficile vie des Palestiniens de Cisjordanie sous l'occupation. Il se risque seulement à évoquer le danger potentiel que représente Israël pour la région :

*"La puissance atomique d'Israël menace
une paix du monde déjà fragile"¹⁶² xlviii*

Mais malgré ses mots mesurés, la condamnation de Günter Grass fit l'unanimité en Allemagne. D'après le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Monsieur Erich Schmid, la critique de Günter Grass à l'encontre d'Israël est considérée en Allemagne comme *"dépassant les limites"*¹⁶³ xlix. Le titre du poème seul, *"Ce qui doit être dit"*, en allemand *"Was gesagt werden muss"*, explique Monsieur Schmid, est une expression souvent utilisée par les mouvements d'extrême-droite, *"afin de générer des propos hostiles aux étrangers"*¹⁶⁴ ¹, et présente donc une rhétorique très connotée qui expliquerait en partie la volée de bois vert reçue par le prix Nobel de littérature à la publication de son poème. Le débat autour du poème de Günter Grass, *"qui ne pourrait avoir lieu qu'en Allemagne, à cause de l'histoire"*¹⁶⁵, est donc placé inévitablement sur un

¹⁵⁹ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : *"Ce qui doit être dit"*, Le Monde, 5 avril 2012

¹⁶⁰ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : *"Ce qui doit être dit"*, Le Monde, 5 avril 2012

¹⁶¹ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : *"Ce qui doit être dit"*, Le Monde, 5 avril 2012

¹⁶² GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : *"Ce qui doit être dit"*, Le Monde, 5 avril 2012

¹⁶³ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁶⁴ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁶⁵ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

plan historique, et est mis irrémédiablement en parallèle avec l'Holocauste. Ce qui explique également la condamnation unanime du poème de Günter Grass est le fait que celui-ci fut membre du commando de SS, les Schutzstaffel, dans sa jeunesse, passé qu'il a tu pendant de longues années. Pour Monsieur Erich Schmid, *"par-là même, il n'a pas l'autorité morale nécessaire pour s'exprimer de manière critique sur ce thème"*¹⁶⁶ li. En Allemagne, aucune personnalité ne s'est risqué à approuver les propos de Günter Grass, à l'instar de Sigmar Gabriel, le président du parti de la SPD¹⁶⁷ dont Günter Grass est le sympathisant. Sigmar Gabriel avait malgré tout *"refusé de condamner l'écrivain et avait précisé qu'il était toujours un compagnon de route du parti"*¹⁶⁸.

La prudence, voire l'impossibilité des critiques envers Israël, qui est l'apanage des observateurs allemands, s'explique notamment par la crainte contractée par le peuple allemand d'être accusé d'antisémitisme lorsque celui-ci s'exprime sur les politiques israéliennes. Exprimer son opinion, si celle-ci va à l'encontre des politiques d'Israël, est considérée automatiquement comme une preuve d'antisémitisme¹⁶⁹, ce que veut à tout prix éviter l'Allemagne. La République Fédérale d'Allemagne ne souhaite pas se voir reprocher un acte d'antisémitisme par la communauté internationale, son sentiment de culpabilité vis-à-vis du peuple juif étant toujours vif depuis la Seconde Guerre mondiale. Or, ce que l'Allemagne veut absolument éviter est pourtant possible, *"surtout parce qu'il y a justement encore beaucoup d'antisémites en Allemagne"*¹⁷⁰ lii, d'après le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne à Mascate, Monsieur Erich Schmid. *"Un antisémitisme subliminal"*¹⁷¹ liii est d'après lui toujours présent en Allemagne ; en effet, *"ce n'est pas comme si un nouveau peuple allemand était apparu en 1945"*¹⁷² liv. Un rapport sur l'antisémitisme du gouvernement allemand de 2011 donne en effet raison à ce propos :

*"Un Allemand sur six approuve la déclaration que les juifs auraient trop d'influence en Allemagne. Un sur huit pense que les juifs sont en partie responsables de leur persécution, et 40% disent que les juifs tirent profit dans le présent de leur persécution passée. En tout, un Allemand sur cinq aurait quelque chose contre les juifs."*¹⁷³ lv

¹⁶⁶ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁶⁷ Sozialdemokratische Partei Deutschlands

¹⁶⁸ LEMAITRE Frédéric : *"Günter Grass ne prend pas de gants avec Merkel"*, Le Monde, 28 juin 2013

¹⁶⁹ *"Es ist schwierig für Deutschen, sich so gegen Israel zu äußern, ohne als 'Antisemiten' beurteilt zu werden"*, entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁷⁰ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁷¹ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁷² Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

¹⁷³ AUGSTEIN Jakob : *"Im Zweifel links überall Antisemiten"*, Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteure)

D'après un autre rapport présenté devant le Bundestag en octobre 2012, 20% des Allemands seraient antisémites¹⁷⁴, d'où la prudence extrême des dirigeants allemands envers toute condamnation, même partielle, des politiques israéliennes. De plus, les représentants politiques israéliens s'étaient vivement émus de la remarque prononcée par Angela Merkel en conférence de presse le 6 décembre 2012 à Berlin, dans le cadre de la rencontre intergouvernementale entre Allemands et Israéliens. La Chancelière allemande avait prudemment avancé à propos du projet de colonisation de la zone E1 en Cisjordanie par les colons israéliens que le Premier ministre israélien et elle-même "*have agreed to disagree over construction in the E1 area*"¹⁷⁵. Et de préciser : "*Israel has a different opinion, and it is a sovereign state, we can only express our opinion*"¹⁷⁶. Sans même parler de la colonisation illégale d'une région occupée, et encore moins d'atteintes au droit international commises par Israël, Angela Merkel s'était donc risqué à exprimer son désaccord avec les politiques israéliennes de colonisation. Malgré la retenue du propos, l'émoi fut grand en Israël. Pour Monsieur Erich Schmid, cette incompréhension des Israéliens face à la remarque quelque peu critique d'un dirigeant allemand envers la politique gouvernementale israélienne s'explique, ici encore, par le contexte historique particulier qui lie l'Allemagne à la communauté juive. Il ajoute qu'à l'inverse, "*François Hollande, Nicolas Sarkozy ou David Cameron n'auraient eu aucun problème à le formuler ainsi*"¹⁷⁷ lvi.

Pour le journaliste Jakob Augstein, le fait de se faire inmanquablement reprocher d'être antisémite lors de chacune des remarques dirigées contre les politiques de la puissance colonisatrice israélienne "*est utilisé de manière inflationniste. Et il est mal utilisé*"¹⁷⁸ lvii. Or cette utilisation perpétuelle de l'argument de l'antisémitisme relève d' "*intérêts et de valeurs politiques*"¹⁷⁹ lviii, et non d'intérêts et de valeurs humanistes. Cette technique vise à "*pousser les Hommes à se taire*"¹⁸⁰ lix, à force de les "*diaboliser, de manière à jeter le discrédit sur leur façon de penser*"¹⁸¹ lx. Une utilisation politique permanente de l'argument de l'antisémitisme est dommageable et est une

¹⁷⁴ "Allemagne : l'antisémitisme toujours présent", Arte Journal, 17/10/2012

¹⁷⁵ ADERET Ofer, RAVID Barak, ZILBERG Danielle : "*Merkel after Netanyahu meet : 'We've agreed to disagree on settlement construction'*", Haaretz, 6 décembre 2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁷⁶ ADERET Ofer, RAVID Barak, ZILBERG Danielle : "*Merkel after Netanyahu meet : 'We've agreed to disagree on settlement construction'*", Haaretz, 6 décembre 2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁷⁷ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteur)

¹⁷⁸ AUGSTEIN Jakob : "*Im Zweifel links überall Antisemiten*", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁷⁹ AUGSTEIN Jakob : "*Im Zweifel links überall Antisemiten*", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁸⁰ Butler Judith ; in : AUGSTEIN Jakob : "*Im Zweifel links überall Antisemiten*", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁸¹ Butler Judith ; in : AUGSTEIN Jakob : "*Im Zweifel links überall Antisemiten*", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

"catastrophe"¹⁸² lxi pour les Droits de l'Homme, puisque celui-ci, à force d'être utilisé de manière irréfléchie, perd de sa force et de sa valeur, si bien que "tout ceci est utilisé par les véritables antisémites – et porte préjudice à Israël"¹⁸³ lxii. Jakob Augstein s'est lui-même vu accusé d'antisémitisme en septembre 2012 après avoir pris position contre certaines des politiques israéliennes dans le journal *Der Spiegel Online*. Les propos du journaliste sur "l'utilisation inflationniste"¹⁸⁴ lxiii de l'argument de l'antisémitisme a été classé à la neuvième place de la liste des "dix insultes antisémites/anti-israéliennes" publiée chaque année depuis 2010 par le Simon Wiesenthal Center (SWC), une organisation non-gouvernementale existant depuis 1977 et basée à Los Angeles. Il est intéressant de noter que les insultes répertoriées dans cette liste ne sont aucunement différenciées selon leur caractère antisémites ou anti-israéliennes, mais que ces deux caractéristiques sont au contraire mises sur un même plan, confondant ainsi peuple juif et Israël, et antisémitisme et activisme politique contre la colonisation israélienne en Palestine. Le rabbin américain Abraham Cooper, président du Simon Wiesenthal Center, explique comme suit les raisons de la publication de cette liste annuelle :

*"Nous publions cette liste chaque année depuis 2010. Elle se veut une représentation à un moment donné et à un niveau mondial, et elle doit montrer où et comment l'antisémitisme est populaire. La liste est un appel au milieu politique à sortir de son sommeil et doit encourager les discussions.[...] Nous suivons [de par la différenciation entre critique légitime et antisémitisme] très précisément la définition de Nathan Sharansky, le représentant de l'organisation d'immigration israélienne. Les critères décisifs sont la double morale, la diabolisation et la délégitimation. Si une remarque peut être qualifiée de l'un des trois 'D', alors il ne s'agit plus d'une simple critique."*¹⁸⁵ lxiv

Le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou s'était indigné contre le poème du prix Nobel de littérature Günter Grass dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand *Welt am Sonntag* du 22 avril 2012 :

*"I think what Grass says is an absolute outrage. That it comes from a German Nobel laureate and not from a teenager in a Neo-Nazi party makes it all the more outrageous. And it demands a very strong response. I think what Grass has said shows a collapse of moral clarity."*¹⁸⁶

¹⁸² AUGSTEIN Jakob : "Im Zweifel links überall Antisemiten", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁸³ AUGSTEIN Jakob : "Im Zweifel links überall Antisemiten", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁸⁴ AUGSTEIN Jakob : "Im Zweifel links überall Antisemiten", Spiegel Online, 26/11/2012 (traduction libre de l'auteur)

¹⁸⁵ WECKWERTH Christopher : "Austein sollte sich bei den Lesern und dem jüdischen Volk entschuldigen", Die Zeit, 5 janvier 2013 (traduction libre de l'auteur)

¹⁸⁶ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'", Welt am Sonntag, 22 avril 2012

Néanmoins, Benyamin Netanyahou ne condamne pas le peuple allemand tout entier à ce "*collapse of moral clarity*"¹⁸⁷, puisqu'il précise ensuite qu'une société est jugée par la façon dont réagissent ses dirigeants politiques à la publication de ce genre de propos¹⁸⁸. Or, la condamnation générale du poème par les dirigeants allemands est, selon lui "*important and positive*"¹⁸⁹. Là encore, le Premier ministre israélien place rapidement la condamnation des politiques israéliennes d'occupation en Cisjordanie sur le plan de la morale, assimilant ainsi toute critique à l'encontre de certaines politiques de l'État hébreu à de l'antisémitisme :

*"Today what has happened is that the most violent attacks on the Jews have been replaced by the most violent and absurd attacks on the Jewish state."*¹⁹⁰

Cependant, il est également intéressant de remarquer qu'ironiquement, le scandale provoqué en Allemagne par la publication du poème de Günter Grass n'eut que peu d'écho en Israël hors de la sphère politique. Bien que Günter Grass ait tout de même été fait persona non grata en Israël après avoir publié son poème¹⁹¹, celui-ci n'a que peu déchaîné les passions au sein de la population, à l'inverse des débats houleux qui se sont déroulés outre-Rhin. A ce propos, l'ancien Ambassadeur allemand en Israël, Monsieur Rudolph Dressler, s'étonnait de ce que la presse israélienne est beaucoup plus critique à l'égard du gouvernement israélien que la presse allemande :

"Rudolph Dressler, qui fut de 2000 à 2005 Ambassadeur d'Allemagne en Israël, a mis en lumière [plusieurs] aspects particuliers de ses expériences politiques au regard d'Israël : [...] la presse nationale israélienne est beaucoup plus critique envers le gouvernement israélien que la presse [allemande], et les Israéliens réagissent de manière beaucoup plus détendue que [les Allemands] aux crimes horribles commis."^{192 lxxv}

¹⁸⁷ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", Welt am Sonntag, 22 avril 2012

¹⁸⁸ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", Welt am Sonntag, 22 avril 2012

¹⁸⁹ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", Welt am Sonntag, 22 avril 2012

¹⁹⁰ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", Welt am Sonntag, 22 avril 2012

¹⁹¹ BORGSTEDE Michael, SEIBEL Andrea, WERGIN Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", Welt am Sonntag, 22 avril 2012

¹⁹² Meggle, 2007 : 344 (traduction libre de l'auteure)

PARTIE 2 :

La voix de la Palestine en Allemagne : une institution diplomatique muette parle à un gouvernement sourd ?

"J'avais aussi le sentiment qu'Israël était présent dans toutes les rencontres que j'ai eues avec les responsables allemands [...]. Comme s'il y avait auparavant une sorte de consultation préalable entre Tel Aviv et Berlin pour tout ce qui concerne la question palestinienne."¹⁹³

¹⁹³ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

CHAPITRE 1 : L'influence israélienne sur les relations diplomatiques germano-palestiniennes

Au regard de la relation particulière qui s'est établie entre la République Fédérale d'Allemagne et l'État hébreu, de quel ordre sont les relations germano-palestiniennes qui ont pu se développer malgré le poids de l'histoire porté par l'Allemagne vis-à-vis de la communauté juive et d'Israël ?

1. Les relations germano-palestiniennes : une "expérience de la diplomatie qui n'est pas classique"¹⁹⁴

Berlin est, pour un diplomate palestinien, une destination qui promet une expérience de la diplomatie particulière. Être en poste à Berlin signifie irrémédiablement se voir confronté au passé et donc au sentiment de responsabilité de l'Allemagne envers Israël. Il est en effet impossible de passer outre cette thématique qui influence grandement la politique étrangère allemande au Proche-Orient.

Son Excellence Monsieur Abdel Shafi, qui fut en poste à la représentation diplomatique de Palestine en Allemagne d'août 2010 au 2 août 2013, ainsi que Son Excellence Monsieur Al Fahoum qui l'a précédé de 2005 à 2010, ont tous deux témoigné de cette impression d'effectuer une expérience diplomatique particulière lors de leur mission dans la capitale de la République Fédérale d'Allemagne. Son Excellence Monsieur Al Fahoum parle de sa mission à Berlin comme d'une "expérience enrichissante, exceptionnelle"¹⁹⁵, tandis que son successeur explique que "la situation en Allemagne est unique à cause de l'histoire"¹⁹⁶. Les deux diplomates ayant effectué ou bien effectuent actuellement une autre expérience en tant qu'Ambassadeur dans un pays européen, l'un en Suède et l'autre en France, ils s'accordent tous deux à dire que leur expérience allemande fut différente de ces deux autres postes européens. Son Excellence Monsieur Abdel Shafi, qui fut Délégué général de Palestine à Stockholm de février 2006 à juillet 2010 avant d'arriver à Berlin, affirme ainsi :

¹⁹⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

¹⁹⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

¹⁹⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

*"Il y a naturellement des différences entre l'Allemagne et la Suède en ce qui concerne Israël et la Palestine. [...] La Suède ne porte pas le poids du passé. [...] Et c'est pourquoi je crois que le gouvernement suédois, mais aussi l'opinion publique suédoise, sont libres, très ouverts et très critiques envers Israël."*¹⁹⁷ lxvi

Il poursuit en mettant en exergue la différence de considération à l'égard d'Israël, vu comme *"un État très agressif, qui porte continuellement atteinte aux Droits de l'Homme"*¹⁹⁸ lxvii. Or, ce déni des Droits humains fondamentaux est très mal considéré en Suède, où *"la question des Droits de l'Homme, dans les pays scandinaves en général, mais tout particulièrement en Suède, joue un grand rôle"*¹⁹⁹ lxviii. Cela explique que le gouvernement suédois, ainsi que la majorité de l'opinion publique en Suède, ont *"davantage de compréhension pour notre position [palestinienne] que l'Allemagne"*²⁰⁰ lxix.

De même, pour l'ancien Délégué général de Palestine en Allemagne, aujourd'hui à la tête de la Mission de Palestine en France en tant qu'Ambassadeur, les relations entre la Palestine et l'Allemagne sont différentes de celles de la Palestine avec la France, qui *"marche[nt] très bien"*²⁰¹ et qui bénéficient d'une *"implication directe, positive et concrète"*²⁰² de la diplomatie française. D'après le diplomate palestinien, cette différence de traitement entre l'Allemagne et la France s'explique par la variable historique. Alors que, du côté allemand, *"le complexe de la Seconde Guerre mondiale est toujours dominant, toujours présent"*²⁰³ et que les hauts responsables allemands *"se cachent derrière cette histoire"*²⁰⁴, la France a ouvert une nouvelle page de ses relations avec la Palestine dès les années 1980 :

"L'accueil est beaucoup plus chaleureux ici en France. Toutes les portes sont ouvertes. Il y a une histoire que la France a ouvert pour la reconnaissance de l'identité politique palestinienne depuis les années 1980 ; le premier dialogue formel avec un pays européen c'était avec la France, la première visite officielle d'un représentant de l'OLP c'était avec la France, le premier accord financier après la signature d'Oslo avec l'Autorité palestinienne c'était avec la France, le

¹⁹⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

¹⁹⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

¹⁹⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

²⁰⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

²⁰¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁰² Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁰³ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁰⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

1^{er} juillet 1994²⁰⁵

Son Excellence Monsieur Al Fahoum ajoute que la particularité allemande tient bien de son histoire au cours de la Seconde Guerre mondiale, et non de considérations économiques, puisque "[t]ous les marchés et les technologies allemandes sont aux États-Unis ou en Europe, [l'Allemagne n'a] pas vraiment d'intérêts énormes au Proche-Orient et au Moyen-Orient. Le seul problème c'est la question des juifs européens pendant la Seconde Guerre mondiale"²⁰⁶.

Il semble donc impossible pour la Palestine de s'en tenir à des relations diplomatiques purement bilatérales en Allemagne : le sentiment de responsabilité allemande vis-à-vis d'Israël joue toujours un rôle important dans les relations germano-palestiniennes. Son Excellence Monsieur Abdel Shafi estime que l'Allemagne reste "très prisonnière"²⁰⁷ lxx de son passé, si bien qu'aujourd'hui encore la diplomatie allemande est "très timide"²⁰⁸ lxxi et "très en retrait"²⁰⁹ lxxii en ce qui concerne une quelconque critique à Israël :

*"A cause de cette relation particulière avec Israël, à cause, comme les Allemands la définissent, de cette responsabilité particulière de l'Allemagne à l'égard d'Israël, l'Allemagne est actuellement encore très en retenue lorsqu'il s'agit de critiquer Israël. Lorsqu'il s'agit d'entreprendre une politique des petits pas à l'égard d'Israël, l'Allemagne reste le seul pays parmi les pays européens les plus importants à se tenir prisonnière et très en retenue."*²¹⁰ lxxiii

Lors de l'opération militaire meurtrière Pilier de défense menée par l'armée israélienne à Gaza en novembre 2012, l'Allemagne avait justifié la démarche israélienne en rappelant le droit à la sécurité de l'État hébreu. Benyamin Netanyahu avait alors salué, dans un entretien au quotidien allemand *Die Zeit*, "the support of Chancellor Merkel and the German government during the operation in Gaza"²¹¹. L'Ambassadeur palestinien en Allemagne, lui, a dit avoir pris note de la position de l'Allemagne lors de cette opération "avec regrets"²¹², à l'occasion de son discours pour la fête nationale palestinienne du 15 novembre 2012. Il avait poursuivi son discours en qualifiant la

²⁰⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁰⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁰⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁰⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁰⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²¹⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²¹¹ ADERET Ofer, RAVID Barak, ZILBERG Danielle : "Merkel after Netanyahu meet : 'We've agreed to disagree on settlement construction'", Haaretz, 6 décembre 2012

²¹² "Rede von Botschafter Salah Abdel Shafi anlässlich des Empfangs zum palästinensischen Nationalfeiertag", le 15 novembre 2012 à Berlin, site internet de la représentation diplomatique palestinienne en Allemagne

position allemande sur le sujet de *"très partielle. Que le gouvernement fédéral condamne les attaques sur les civils israéliens et exprime sa sympathie envers la population israélienne est une attitude compréhensible, mais nos victimes ne suscitent-elles aucune sympathie ?"*²¹³ lxxiv. L'opération Pilier de défense, qui s'est déroulée du 14 au 21 novembre 2012, aurait fait plus de 160 victimes palestiniennes dont 71 civiles, et 6 victimes dont 4 civiles du côté israélien.

Son Excellence Monsieur Al Fahoum, sans doute plus libre de ses paroles puisqu'il n'exerçait déjà plus en Allemagne lors de l'entretien, va même jusqu'à dénoncer l'influence voire l'ingérence israélienne dans les relations bilatérales germano-palestiniennes :

*"J'avais aussi le sentiment qu'Israël était présent dans toutes les rencontres que j'ai eues avec les responsables allemands ; c'était le début de mon mandat. Comme s'il y avait auparavant une sorte de consultation préalable entre Tel Aviv et Berlin pour tout ce qui concerne la question palestinienne. C'était une présence indirecte, et ça m'a gêné énormément. Les Allemands ne s'en cachaient pas, c'est dû à leur histoire pendant la Seconde Guerre mondiale."*²¹⁴

Israël était donc, d'après le diplomate, présent dans chacune des tentatives de la Palestine de poursuivre ses relations diplomatiques avec l'Allemagne :

*"C'était comme si le passage sur le pont entre Berlin et Tel Aviv était obligatoire pour les Palestiniens. Mon intérêt, en tant que chargé de mission pour la cause palestinienne à Berlin, c'était de développer des relations directes entre l'Allemagne et la Palestine, sans être obligé de passer sur le pont."*²¹⁵

Malgré ces difficultés, les relations entre les deux pays ont pu évoluer au cours de ces dernières années. Son Excellence Monsieur Al Fahoum explique que *"les Allemands sont comme des éléphants ; ils tardent à bouger, mais lorsque le mouvement a été décidé, c'est rare qu'ils reculent, car la décision a été nourrie par une réflexion de fond."*²¹⁶. Le travail diplomatique en Allemagne pour les Palestiniens serait donc un travail en longueur, qui nécessite un grand investissement des diplomates. Dans ce pays où le sentiment de culpabilité reste encore très présent parmi la population et les élites politiques, la coopération germano-palestinienne ne va pas encore toujours de soi. Afin de développer les bonnes relations entre l'Allemagne et la Palestine, Son Excellence Monsieur Al Fahoum explique qu'il est pour cela nécessaire d' *"accumuler des*

²¹³ *"Rede von Botschafter Salah Abdel Shafti anlässlich des Empfangs zum palästinensischen Nationalfeiertag"*, le 15 novembre 2012 à Berlin, site internet de la représentation diplomatique palestinienne en Allemagne

²¹⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²¹⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²¹⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

contacts"²¹⁷ et de travailler dans la durée :

"C'est un dossier qu'il faut travailler lentement, de façon très durable. Il faut les [les responsables allemands] rappeler tout le temps, tout le temps, tout le temps"²¹⁸

La patience et le travail accomplis par les diplomates ont fini par apporter leurs fruits, puisque la Délégation générale de Palestine en Allemagne a été élevée au rang de Mission de Palestine en Allemagne le 1^{er} février 2012, lui conférant ainsi un statut diplomatique supplémentaire²¹⁹. Depuis lors, le Chef de la représentation diplomatique palestinienne porte le titre d'Ambassadeur en lieu et place de celui de Délégué général. De plus, ce relèvement du statut de la représentation diplomatique permet à celle-ci de pouvoir figurer dans le guide officiel des représentations diplomatiques et des consulats étrangers en Allemagne, et de bénéficier des mêmes droits que toute autre ambassade étrangère présente sur le territoire allemand.

De plus, les deux diplomates palestiniens parlent de la mise en place progressive d'une collaboration efficace entre les deux pays, et ce à différents niveaux de coopération. L'Ambassadeur de Palestine en France se félicite ainsi de ce que la diplomatie palestinienne est entrée en relation avec différents contacts dans les institutions diplomatiques et politiques, mais aussi auprès de la société civile, avec lesquels la Délégation générale de Palestine a mis en place des partenariats dans différents domaines, économiques tout d'abord, avec par exemple des projets de formation professionnelle et une coopération en matière de recherche scientifique, mais aussi dans les domaines de l'éducation, de la santé, ou bien encore des Droits de l'Homme :

"Pour moi, c'était une expérience exceptionnelle de traiter avec les diplomates allemands, que ce soit à l'Auswärtiges Amt, à la Chancellerie, au Parlement, les contacts avec les groupes politiques, au Bundestag, avec certains responsables des médias, avec certains groupes d'affaires, les associations en général"²²⁰

Ce partenariat a débouché en 2010 sur la tenue de la première séance de consultation ministérielle, avec les membres des cabinets allemand et palestinien. L'Allemagne est le premier pays à avoir mis en place une telle rencontre²²¹, qui, au niveau allemand, n'a habituellement lieu

²¹⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²¹⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²¹⁹ "Westerwelle gibt Palästina eine diplomatische Mission", Hamburger Abendblatt, 1^{er} février 2012

²²⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²²¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

qu'avec un autre État²²². Ces rencontres intergouvernementales existent aussi également entre l'Allemagne et l'État hébreu depuis 2008²²³, soit seulement deux ans avant les rencontres intergouvernementales germano-palestiniennes. Son Excellence Monsieur Al Fahoum indique que pour lui, la mise en place de ces consultations ministérielles représente la preuve concrète de la "reconnaissance de facto de l'État palestinien"²²⁴ par l'Allemagne, de même que pour son successeur, pour qui ces rencontres interministérielles signifie que "l'Allemagne conduit ses relations diplomatiques avec la Palestine, comme s'il s'agissait de relations avec un autre État"²²⁵ lxxv, bien que "du point de vue du droit international, l'Allemagne n'a pas reconnu la Palestine en tant qu'État"²²⁶ lxxvi. Sous l'égide du ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, et du Premier ministre palestinien de l'époque, Salam Fayyad, des comités composés des ministères palestiniens et allemands de l'Intérieur, de l'Economie, du Développement et de l'Education se sont rencontrés afin de discuter d'un renforcement de la coopération entre les deux pays dans des domaines divers. La République Fédérale d'Allemagne envoya ainsi un "signal politique"²²⁷ fort à l'intention de la communauté internationale, en faveur de la reconnaissance et du soutien à la fondation d'un État palestinien stable, indépendant et crédible sur la scène internationale. L'Ambassadeur précise que cette première rencontre entre ministres allemands et palestiniens s'est déroulée "avec sept ou huit ministres, le 18 mai 2010. Et ça continue : aujourd'hui, c'est la troisième ou quatrième rencontre de ce type. J'ai appris par exemple récemment du vice-ministre de l'Éducation supérieure et de la Recherche scientifique qu'ils allaient préparer un accord de partenariat pour l'éducation et la recherche scientifique palestinien-allemand. Il y a d'autres accords avec d'autres ministères, pour la formation professionnelle, pour l'économie, pour le développement de projets dans la Zone C"²²⁸. Cette rencontre interministérielle est programmée pour avoir lieu une fois par an²²⁹.

Il existe donc bien un partenariat fonctionnel entre l'Allemagne et la Palestine, tant du point de vue diplomatique que de la coopération et des projets de terrain, même si "l'on n'en entend pas

²²² Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²²³ "Zeittafel", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne

²²⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²²⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²²⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²²⁷ "Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess", site internet de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²²⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²²⁹ "Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess", site internet de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

beaucoup parler dans les médias"²³⁰, de manière à ce que la République Fédérale d'Allemagne puisse rester crédible auprès de ses autres partenaires internationaux. Son Excellence Monsieur Abdel Shafi confirme lui aussi que dans le cadre de la coopération germano-palestinienne, les deux pays mènent "*de bonnes relations ouvertes*"²³¹ lxxvii. Après les accords d'Oslo de 1993, l'Allemagne fut le premier pays à ouvrir une représentation diplomatique allemande en Palestine, à Jéricho. Depuis, l'Allemagne a ouvert un bureau de représentation diplomatique à Ramallah, puis un autre à Gaza²³². L'Allemagne soutient officiellement la solution à deux États, dans laquelle l'existence des deux États israélien et palestinien serait garantie, Israël et la Palestine vivant en paix côte à côte²³³.

Même si le partenariat germano-palestinien évolue progressivement depuis l'arrivée d'Angela Merkel à la Chancellerie, celui-ci fut tout de même encore davantage porté entre 2005 et 2009, lorsque Frank-Walter Steinmeier, partisan du principal parti d'opposition, la SPD²³⁴, était à la tête de l'Auswärtiges Amt, le ministère des Affaires étrangères allemand :

*"Les socio-démocrates ont eu une période extrêmement active avec Steinmeier, quand il était à la tête du Ministère des Affaires étrangères. Il a tenu la réunion du séminaire gouvernemental, et je crois en accord total avec Madame Merkel. Il y avait une sorte de consensus. La SPD était la plus active dans ce sens-là, parce qu'ils [ses membres] ont une longue histoire avec la cause palestinienne depuis des années."*²³⁵

L'ancien Délégué général de Palestine à Berlin jusqu'en 2010 raconte également avoir eu d'"excellents contacts avec les Verts"²³⁶, le parti écologiste Bündnis 90/Die Grünen, qui organisait régulièrement des "*séminaires, de[s] conférences [...] pour parler de la cause palestinienne, de la paix au Proche-Orient etc. Ils étaient extrêmement actifs sur la question*"²³⁷.

Son Excellence Monsieur Abdel Shafi, qui observe la politique étrangère allemande depuis une trentaine d'années, constate une évolution au sein de l'opinion publique allemande, qui est davantage critique à l'égard des politiques israéliennes : "*aujourd'hui, la majorité des Allemands est*

²³⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²³¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²³² "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site internet de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²³³ "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site internet de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²³⁴ Sozialdemokratische Partei Deutschlands

²³⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²³⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²³⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

pour la solution à deux États, pour les droits des Palestiniens"²³⁸ lxxviii. Par conséquent, ce changement de position graduel de la population allemande depuis trente ans a des retombées sur les élites politiques allemandes et sur la politique menée par chaque parti, qui s'en trouve influencée²³⁹.

Le diplomate palestinien témoigne donc d'un changement au sein même de la diplomatie allemande à l'égard des Palestiniens. C'est également l'avis de son prédécesseur, Son Excellence Monsieur Al Fahoum, qui remarque que "*les institutions allemandes vont dans le sens d'une reconnaissance totale [de l'État palestinien]. Une volonté politique existe*"²⁴⁰, même s' "*il reste une trace de l'ancienne diplomatie allemande qui passe par Tel Aviv et par Washington à la fois*"²⁴¹, les États-Unis maintenant jusqu'à présent un soutien immuable à l'État hébreu.

Malgré les bonnes relations qu'entretient l'Allemagne à la fois avec Israël et la Palestine, la République Fédérale d'Allemagne "*ne peut pas donner l'élan*"²⁴² auprès de la communauté internationale, afin de lancer une nouvelle politique mondiale au Proche-Orient ; elle peut seulement "*suivre*"²⁴³. Cette position inamovible s'explique par le sentiment de responsabilité de l'Allemagne envers Israël, qui bloque encore la prise d'initiative allemande au Proche-Orient. La diplomatie allemande ne peut qu'encourager les deux parties à retourner à la table des négociations.

²³⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

²³⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

²⁴⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁴¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁴² Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁴³ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

2. La diplomatie du portefeuille : l'aide au développement de la Palestine – et d'Israël ?

L'Allemagne apporte une aide financière régulière à la Palestine, qui s'est vu multipliée et renforcée à partir de 1995²⁴⁴, après la signature des Accords d'Oslo de 1993, et en soutien à la mise en application de ceux-ci. La République Fédérale d'Allemagne contribue à l'aide financière apportée par la communauté internationale à la Palestine par deux biais principaux : d'une part, l'Allemagne contribue de manière autonome à la mise en place de projets humanitaires et de développement en Palestine ; d'autre part, du fait que l'Allemagne est l'un des contributeurs les plus importants au budget européen, Berlin participe donc au développement de la Palestine au travers de l'aide apportée par l'Union européenne de par ses instruments de solidarité internationale, qui s'élevait en 2011 à 459 millions d'euros. L'Allemagne contribue ainsi directement aux projets européens de développement de la Palestine à hauteur de 20% environ du budget total européen, soit l'équivalent de 74 millions d'euros en 2012²⁴⁵. Au total, l'aide attribuée en 2012 à la Palestine par l'Allemagne s'élevait à 150 millions d'euros²⁴⁶. De par ses différentes contributions financières, *"l'Allemagne compte parmi les plus grands donateurs bilatéraux pour la construction d'infrastructures, pour l'amélioration de l'éducation, pour des programmes d'emploi et pour la mise en place d'une économie durable dans les Territoires palestiniens"*²⁴⁷ lxxix.

L'Allemagne participe également de manière indirecte au développement de la Palestine par le biais d'autres organisations internationales, comme les Nations unies tout d'abord, à travers son programme de l'UNRWA²⁴⁸, mais aussi la Croix rouge internationale et la Banque mondiale, à hauteur de 15,3 millions d'euros en 2012²⁴⁹. Cette contribution financière est supervisée par le ministère de la coopération et du développement économique. Dirk Niebel est actuellement à la tête de ce ministère.

Les projets mis en œuvre en Palestine sont apparentés à différents secteurs. Ainsi, en 2012, 46 millions d'euros du budget total allemand en matière d'aide financière à la Palestine concernaient directement des projets de coopération au développement ; 15 millions d'euros furent alloués à

²⁴⁴ Niederhoff, 2010 : 20

²⁴⁵ *"Hilfe für Palästinensische Gebiete"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁴⁶ *"Hilfe für Palästinensische Gebiete"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁴⁷ *"Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess"*, site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²⁴⁸ United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East

²⁴⁹ *"Hilfe für Palästinensische Gebiete"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

l'aide humanitaire, 8,3 millions d'euros à la prévention des crises, et enfin 4,8 millions d'euros à des projets culturels et d'éducation²⁵⁰. Les domaines privilégiés de développement en Palestine concernent l'eau, le développement économique, l'éducation, la bonne gouvernance, et enfin la sécurité, notamment avec la formation d'unités de police²⁵¹.

A Gaza, la République Fédérale d'Allemagne a apporté 7,3 millions d'euros d'aide humanitaire à la population en 2012, dont 5,6 millions d'euros ont été attribués à l'UNRWA, l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, et 1,5 million d'euro a été donné dans le cadre du programme de la Croix rouge internationale²⁵².

La contribution financière importante de l'Allemagne à la Palestine est saluée par les diplomates palestiniens. Ainsi, Son Excellence Monsieur Abdel Shafi remerciait Berlin dans son discours à l'occasion de la fête nationale palestinienne, le 15 novembre 2012 à Berlin :

*"L'Allemagne fut le premier État à ouvrir une représentation diplomatique à Jéricho, et les relations ainsi débutées se sont poursuivies continuellement depuis lors. L'Allemagne reste ainsi constamment aux côtés de la Palestine en ce qui concerne la construction de structures étatiques, et ici tout particulièrement dans les domaines de la justice, de la police, de l'eau, de la gestion des déchets et des formations professionnelles."*²⁵³ lxxx

L'ancien Ambassadeur de Palestine à Berlin apprécie l'engagement "*très actif*"²⁵⁴ de l'Allemagne pour l'aide aux Palestiniens à la construction de structures étatiques. Cette aide permet à l'Allemagne d'améliorer ses relations diplomatiques avec la Palestine, tout en ménageant son partenaire israélien, comme il sera précisé ci-après. L'engagement allemand pour la Palestine représente, aux yeux de Son Excellence Monsieur Abdel Shafi, "*une bonne base pour les relations diplomatiques et bilatérales entre l'Allemagne et la Palestine, malgré l'obligation allemande pour la sécurité de l'État d'Israël*"²⁵⁵ lxxxi. En effet, malgré la priorité donnée par l'Allemagne à la sécurité d'Israël, l'aide allemande représente, pour le diplomate palestinien, une reconnaissance factuelle a posteriori de l'anormalité de l'occupation israélienne en Palestine. Cette reconnaissance indirecte,

²⁵⁰ "*Hilfe für Palästinensische Gebiete*", site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁵¹ "*Hilfe für Palästinensische Gebiete*", site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁵² "*Waffenruhe im Nahen Osten*", site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁵³ "*Rede von Botschafter Salah Abdel Shafi anlässlich des Empfangs zum palästinensischen Nationalfeiertag*", le 15 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteure)

²⁵⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁵⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

même non officielle, est la garante des bonnes conditions de "*la coopération avec l'Allemagne*"²⁵⁶

lxxxii

On peut se demander pour quelles raisons l'Allemagne s'engage de la sorte dans l'aide économique à la Palestine. N'est-il pas un tant soit peu contradictoire pour Berlin de soutenir politiquement Israël, d'affirmer que l'Allemagne n'est pas neutre dans le conflit israélo-palestinien et qu'elle se tient aux côtés de l'État hébreu, tout en distribuant généreusement ses aides financières à la Palestine ? Et que dit son partenaire israélien de cette aide importante ? L'Allemagne, puisqu'elle considère la sécurité d'Israël comme prioritaire, a en fait tout intérêt à soutenir le développement de la Palestine, et en particulier ses institutions politiques et la bonne gouvernance. De cette manière en effet, la Palestine pourra devenir, aux yeux d'Israël, un partenaire et un interlocuteur stable dans le cadre de négociations visant à mettre fin au conflit israélo-palestinien :

*"Ce soutien est une décision consciente et juste de la politique allemande, et l'Allemagne ne devrait pas se dégager de la responsabilité de jouer le rôle d'accoucheur et de parrain de l'État palestinien futur. [...] L'établissement d'un État démocratique, qui veille à ce que les Droits de l'Homme soient garantis et qui est prêt à coopérer de manière paisible avec ses voisins est dans l'intérêt de l'Allemagne."*²⁵⁷ lxxxiii

Ainsi, tout en aidant les Palestiniens, l'Allemagne aide aussi Israël de par sa contribution financière aux projets de développement en Palestine. C'est en cela que l'on peut qualifier l'aide au développement de la Palestine de "diplomatie du portefeuille", car l'Allemagne se sert de cette aide financière comme d'un levier pour la mise en œuvre de sa politique au Proche-Orient. De par ses aides financières importantes, l'Allemagne entend renforcer l'administration palestinienne, stabiliser la région et contribuer ainsi à la sécurité d'Israël. Ce dogme de la sécurité israélienne défendu par l'Allemagne est également évoqué par l'Ambassadeur de Palestine Abdel Shafi, qui confirme que l'État hébreu ne pourra vivre en sécurité qu'à l'avènement d'un État palestinien à ses côtés :

*"Lorsque nous parlons tous de paix et de sécurité, de paix et de sécurité pour les peuples palestinien et israélien, de paix et de sécurité pour la région et pour le monde, alors nous devons garder ceci à l'esprit en toute circonstance : la paix et la sécurité ne peuvent voir le jour que si le peuple palestinien peut vivre dignement et librement dans un État indépendant."*²⁵⁸ lxxxiv

Les aides financières de l'Allemagne en Palestine font consensus au sein des partis politiques

²⁵⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteur)

²⁵⁷ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : "*Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik*", 21/08/2001 (traduction libre de l'auteur)

²⁵⁸ "*Rede von Botschafter Salah Abdel Shafi anlässlich des Empfangs zum palästinensischen Nationalfeiertag*", le 15 novembre 2012 à Berlin (traduction libre de l'auteur)

allemands représentés au Bundestag. Chacun d'entre eux est en effet affilié à une fondation qui entreprend des projets de développement tout autour du globe. Or, chacune de ces fondations est présente en Palestine et y a une représentation. Ainsi, la fondation Friedrich-Naumann, proche de la FDP²⁵⁹, dispose d'un bureau à Jérusalem, tout comme la Friedrich-Ebert-Stiftung, affiliée au SPD. La fondation Rosa-Luxemburg, proche du parti Die Linke, a emménagé à Al Bireh, ville voisine de Ramallah. La fondation Heinrich-Böll, qui est apparentée au parti des Verts, Bündnis 90/Die Grünen, s'est installée à Ramallah, ainsi que la Konrad-Adenauer-Stiftung, proche du parti de la Chancelière, la CDU²⁶⁰. Quant à la fondation Hanns-Seidel, proche du parti des chrétiens-démocrates bavarois, la CSU²⁶¹, elle a installé ses bureaux à Jénine. Ces fondations, affiliées à l'un des partis politiques représentés au Bundestag, reçoivent en partie un financement de l'État allemand. Les citoyens allemands eux-mêmes, par le biais de leurs impôts, contribuent donc au développement de la Palestine, ainsi que le rappelle Monsieur Erich Schmid :

"La présence et les activités des fondations sont financés par l'État fédéral, même si cela ne vaut pas pour chacun des projets. L'argent des impôts des Allemands finance l'aide au développement en Palestine."^{262 lxxxv}

On voit, par la diversité des fondations allemandes représentées en Palestine, que l'aide au développement attribuée à la Palestine fait consensus au sein des partis politiques allemands. Les trois députés du Bundestag, Hermann Gröhe de la CDU, Christoph Moosbauer de la SPD, et Christian Sterzing du parti des Verts, encouragent même le gouvernement à poursuivre et à renforcer la coopération germano-palestinienne dans le domaine d'une aide au développement généralisée au monde arabe :

"La République Fédérale devrait se poser en coordinateur pour la coopération germano-arabe. Les objectifs de ce coordinateur seraient majoritairement définis au sein des domaines culturel et sociétal entre l'Allemagne et les pays arabes ; il aurait surtout vocation à établir la preuve que l'Allemagne est prête à entretenir une politique de voisinage et un dialogue sincère avec le monde arabe."^{263 lxxxvi}

Les Palestiniens bénéficient donc de programmes structurels bénéfiques pour la population et pour l'établissement d'un État palestinien durable. L'Ambassadeur de Palestine en France, Son Excellence Monsieur Al Fahoum, précise à ce propos que cette coopération entre la Palestine et l'Allemagne est stratégique, et décrit ainsi le soutien allemand à la construction de l'État palestinien

²⁵⁹ Freie Demokratische Partei (Parti libéral-démocrate)

²⁶⁰ Christlich Demokratische Union Deutschlands (Union chrétienne-démocrate d'Allemagne)

²⁶¹ Christlich-Soziale Union in Bayern (Union chrétienne-sociale en Bavière)

²⁶² Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁶³ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : *"Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik"*, 21/08/2001 (traduction libre de l'auteure)

comme une étape vers un État palestinien indépendant, la Palestine ayant besoin de la reconnaissance de son indépendance par la communauté internationale pour exister véritablement. L'Allemagne, sur cette question, peut donc jouer un rôle primordial, de par sa position stratégique en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien :

*"L'État palestinien, c'est une question stratégique [...]. Les partenariats, c'est une approche stratégique, une application positive sur le terrain."*²⁶⁴

Les Allemands sont vivement intéressés par une résolution du conflit israélo-palestinien, qui garantirait à Israël de vivre à l'intérieur de frontières sécurisées, du moins pour celles qui seraient communes à un État palestinien viable et indépendant. Ceci permettrait en partie à l'Allemagne d'alléger le poids de sa responsabilité particulière pour la sécurité d'Israël ; d'où la volonté de l'Allemagne de s'engager pleinement dans l'aide au développement de la Palestine et de jouer *"un rôle politique actif, justement au cours de cette phase historique"*²⁶⁵ lxxxvii. Même si toutes les problématiques liées à la sécurité de l'État hébreu ne seraient pas entièrement résolues, notamment celles concernant l'Iran, Israël gagnerait sur le plan sécuritaire à faire la paix avec son voisin palestinien, et n'aurait ainsi par exemple plus à craindre d'attaques terroristes de l'organisation armée du Hamas, qui est basée dans la bande de Gaza :

*"Certes, toute la problématique ne se résoudra pas complètement, mais elle diminuera fortement, lorsque la région très éprouvée sera enfin et une fois pour toutes parvenue à la paix. C'est, parmi d'autres raisons, pourquoi nous les Allemands sommes si intéressés par une paix durable, juste et stable, et pourquoi nous y sommes autant engagés."*²⁶⁶ lxxxviii

L'objectif premier de l'Allemagne reste donc bien la sécurité d'Israël, qu'elle espère améliorer en contribuant financièrement à l'établissement de l'État palestinien qui serait ainsi un partenaire davantage crédible et stable lors des négociations vers la fin du conflit israélo-palestinien. La diplomatie allemande fait ainsi de l'établissement d'un État palestinien stable *"la condition préalable à la sécurité d'Israël"*²⁶⁷ lxxxix. L'Allemagne, de manière à ce qu'un État palestinien stable puisse voir le jour, contribue directement au financement d'institutions démocratiques palestiniennes. L'Allemagne a notamment financé *"la construction de stations de police"*²⁶⁸ xc en Palestine ainsi que *"l'introduction d'un système automatisé d'identification par empreintes*

²⁶⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁶⁵ Niederhoff, 2010 : 20

²⁶⁶ Hansen, 2001 : 41 (traduction libre de l'auteure)

²⁶⁷ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : *"Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik"*, 21/08/2001 (traduction libre de l'auteure)

²⁶⁸ *"Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess"*, site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

digitales^{269 xci}. Cela explique la priorité donnée par l'Allemagne aux secteurs qui permettent directement l'établissement d'institutions étatiques démocratiques, stables, viables et durables, comme la bonne gouvernance, le développement économique, la justice, mais aussi l'éducation. L'Allemagne est particulièrement engagée "*dans le soutien de l'établissement des forces de sécurité palestiniennes*"^{270 xcii}, qui sont, pour les hauts responsables diplomatiques allemands, une "*condition préalable indispensable à la mise en place d'un État palestinien fonctionnel*"^{271 xciii}.

L'objectif de garantie de la sécurité israélienne à travers l'aide financière allemande en Palestine explique également de fait la position d'Israël à l'égard de cette aide financière allemande en direction de la Palestine. L'aide financière allemande arrive en effet en Palestine "*avec le soutien total du gouvernement israélien*"^{272 xciv}. Monsieur Erich Schmid, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, explique ainsi qu'Israël ne critique en rien cette aide financière attribuée par l'Allemagne à la Palestine, puisque l'État hébreu y trouve également son intérêt²⁷³. En contribuant à l'établissement d'un État palestinien viable, l'Allemagne permet à la Palestine d'offrir de meilleures conditions de vie à ses habitants, "*afin que les gens puissent mener une vie normale, de manière à ce qu'ils ne soient pas obligés de se tourner vers le terrorisme.*"^{274 xcv}. Israël en gagnerait donc en sécurité. De par l'aide au développement en Cisjordanie, l'Allemagne, ainsi que d'autres organisations de la communauté internationale, préviennent l'étouffement économique des Palestiniens vivant sous l'occupation israélienne ; de même dans la bande de Gaza, où l'aide humanitaire permet à ses habitants de survivre malgré les restrictions très strictes de l'approvisionnement en marchandises établies par le blocus de l'armée israélienne à Gaza. L'aide financière apportée par l'Allemagne à Gaza va en priorité à "*l'amélioration de la situation de l'approvisionnement et des infrastructures, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et la gestion des eaux usées*"^{275 xcvi}. L'Allemagne concentre également une partie de ses efforts afin de rendre possible les exportations de Gaza, visant "*à permettre un repos de l'économie locale*"^{276 xcvi}. L'Allemagne entend ainsi offrir des perspectives de futur aux Palestiniens autres que l'Intifada ou les attentats terroristes :

²⁶⁹ "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²⁷⁰ "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²⁷¹ "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²⁷² Hansen, 2001 : 41 (traduction libre de l'auteure)

²⁷³ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁷⁴ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁷⁵ "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

²⁷⁶ "*Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess*", site de la représentation diplomatique allemande à Ramallah (traduction libre de l'auteure)

*"La population doit avoir une chance de pouvoir se développer socialement et économiquement, afin qu'ils puissent avoir un avenir – et tout particulièrement les jeunes."*²⁷⁷ xcvi

La République Fédérale d'Allemagne semble donc se servir de l'aide humanitaire et au développement à la Palestine comme d'un outil, d'une variable d'ajustement de sa politique dans l'ensemble pro-israélienne. Le ministre des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, avait ainsi annoncé le 22 novembre 2012, pendant l'attaque militaire israélienne violente à Gaza appelée Pilier de défense en novembre 2012, l'envoi d'une aide financière supplémentaire à destination de la bande de Gaza. Le ministre avait justifié l'envoi de cette aide humanitaire en affirmant que les conditions de vie à Gaza étaient *"très éloignées de la normalité. C'est pourquoi l'Allemagne met à disposition 1,5 million d'euros, qui doit être utilisé à des fins d'approvisionnement médical d'urgence dans la bande de Gaza"*²⁷⁸ xcix. L'Allemagne disait ainsi souhaiter participer à l'établissement de la paix au Proche-Orient :

*"De même, nous voulons apporter notre contribution, de manière à ce que les gens de la bande de Gaza puissent développer de vraies perspectives d'avenir, qui, seules, permettent de rendre possible l'idée du vivre ensemble en paix."*²⁷⁹ c

Guido Westerwelle avait souligné quelques jours avant l'annonce de l'aide financière complémentaire de 1,5 million d'euros, soit le 16 novembre 2012, que la responsabilité de l'escalade de la violence à Gaza était à attribuer au Hamas, et ajoutait qu' *"Israël a le droit de se protéger contre ces attaques, et de protéger ses citoyens. [...] Ces attaques de roquettes doivent immédiatement prendre fin. C'est seulement ainsi que la fin de la violence sera possible"*²⁸⁰ ci. Pour rappel, l'opération Pilier de défense, qui s'est déroulée du 14 au 21 novembre 2012, aurait fait plus de 160 victimes palestiniennes dont 71 civiles, et 6 victimes dont 4 civiles du côté israélien.

L'Allemagne distribue donc une aide financière à la Palestine par intérêt politique, puisque Berlin entend ainsi contribuer à améliorer la sécurité de l'État hébreu. Mais l'Allemagne agirait également sous le fait de la morale, afin de compenser son soutien indéfectible à Israël, et ainsi se dédouaner autant que faire se peut auprès du peuple palestinien, dont elle ne peut nier l'existence, et fermer les yeux alors que les droits fondamentaux de ce peuple sont bafoués. L'Allemagne ne peut pas ignorer les Palestiniens car, ainsi que l'affirme l'Ambassadeur de Palestine en France, bien qu'il existe *"une stratégie de négation totale de l'existence des Palestiniens"*²⁸¹, ceux-ci résistent et sont

²⁷⁷ *"Krisendiplomatie im Nahen Osten"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁷⁸ *"Waffenruhe im Nahen Osten"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁷⁹ *"Waffenruhe im Nahen Osten"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁸⁰ *"Sorge über angespannte Lage im Nahen Osten"*, site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

²⁸¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février

toujours présents en Palestine, qui compte "5 millions de Palestiniens, donc la Palestine est solide, on ne peut pas le nier. Malgré toutes les subventions [à l'État d'Israël] pendant 70 ans, 5 millions et demi [de Palestiniens] se trouvent toujours sur les terres de la Palestine, et 4,5 millions se trouvent à quelques kilomètres de la Palestine, avec les yeux fixés sur la Palestine"²⁸². L'aide financière allemande en Palestine tient donc à la fois de considérations morales et géopolitiques, ainsi que l'affirme Niels Hansen :

*"Morale ? Intérêt politique ? Il me semble qu'il s'agit des deux, de manière différente, voire même à parts égales."*²⁸³ *cii*

2013

²⁸² Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

²⁸³ Hansen, 2001 : 41 (traduction libre de l'auteure)

CHAPITRE 2 : Le peuple palestinien, ou la "victime minimale"²⁸⁴ ?

Le 29 novembre 1947, l'Occident n'eut d'autre choix, d'après Bruno Guigue, que de voter pour la reconnaissance du plan de partage de la Palestine de l'ONU lors du vote à l'Assemblée générale ; sinon, *"l'Occident se fût montré deux fois coupable : pour avoir laissé commettre le génocide, et pour tenter de se soustraire au devoir de réparation. Sa conscience, il l'eût alourdie d'un lourd fardeau : en montrant son impassibilité devant le sort des victimes, après avoir démontré sa complaisance envers les bourreaux"*²⁸⁵. En comparaison de la problématique liée à la communauté juive après guerre, le problème du peuple palestinien apparaissait donc comme secondaire ; dès lors, *"ce peuple spolié pour le repos des consciences européennes [...] ne put [...] prétendre qu'au rôle de victime minimale"*²⁸⁶. Le peuple palestinien est-il, ainsi que l'affirme Bruno Guigue, la "victime minimale" aux yeux des Occidentaux, dont l'injustice de la privation des terres ancestrales était malgré tout moindre que celle qu'aurait vécue le peuple juif, victime d'un génocide, si on lui avait en plus refusé la possibilité de s'installer en autonomie sur un territoire qui plus est restreint ? Une évolution de la position allemande est-elle malgré tout envisageable ?

1. Des limites de la passivité allemande ?

Le droit à la sécurité d'Israël est élevé en Allemagne au rang de raison d'État. Ce droit n'est pas contesté par les partis d'opposition, la question faisant consensus au sein des différents partis représentés au Bundestag, le Parlement allemand, à Berlin. Ainsi, trois députés élus de différents partis ont tous trois corédigés en 2001 un document sur la politique proche-orientale allemande, dans lequel ils expliquent :

*"La politique allemande doit s'engager sans ambiguïté pour le droit de tous les États proche-orientaux à vivre en paix et en sécurité. À cela est inclus tout particulièrement le droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues."*²⁸⁷ ciii

Le texte, paru dans le journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, a été signé par Hermann Gröhe, député du parti chrétien-démocrate d'Angela Merkel, la CDU²⁸⁸ ; Christoph Moosbauer, député du parti social-démocrate, la SPD²⁸⁹ ; Christian Sterzing, député du parti des Verts, Bündnis

²⁸⁴ Guigue, 1998 : 39

²⁸⁵ Guigue, 2002 : 103-104

²⁸⁶ Guigue, 1998 : 112

²⁸⁷ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : *"Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik"*, 21/08/2001

²⁸⁸ Christlich Demokratische Union Deutschlands

²⁸⁹ Sozialdemokratische Partei Deutschlands

90/Die Grünen ; enfin, Volker Perthes est également l'un des cosignataire, et est l'expert du Proche-Orient de la fondation *Wissenschaft und Politik* (Sciences et Politique), qui conseille notamment le Bundestag et le gouvernement en matière de politique étrangère et de sécurité. On voit ici qu'une partie importante du spectre des partis politiques allemands est représentée dans ce texte très consensuel. Les députés des trois partis peuvent donc affirmer que *"la sécurité d'Israël restera une priorité de la politique étrangère allemande"*²⁹⁰ civ. La relation particulière à Israël est tellement ancrée dans l'inconscient collectif du peuple allemand que les partis d'opposition ne critiquent que légèrement la politique gouvernementale actuelle à l'égard d'Israël. Ainsi, le journaliste allemand Jörg Lau peut écrire à juste titre :

*"La sécurité de l'État hébreu serait 'partie intégrante de la raison d'État allemande'. [...] Angela Merkel répète cette phrase, et l'opposition approuve, jusqu'au parti Die Linke. Le lien entre la raison d'État allemande et la sécurité d'Israël est devenu depuis le courant de pensée général – une des maximes les moins controversées de la politique étrangère allemande."*²⁹¹ cv

Le fait qu'il y ait consensus parmi les partis politiques allemands sur la priorité accordée à la sécurité d'Israël est également rapporté par le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Monsieur Erich Schmid, qui affirme :

*"Il s'agit d'une responsabilité historique pour l'Allemagne, et cette responsabilité historique est également valable soixante ans plus tard. Ce sera toujours le cas pour chacun des gouvernements nationaux. C'est un consensus commun à tous les partis qui sont représentés au Bundestag, y compris Die Linke. Tous les partis démocratiques sont unis à ce sujet. C'est la position allemande au Proche-Orient."*²⁹² cvi

L'ancien Délégué général de Palestine en Allemagne, Son Excellence Monsieur Hael Al Fahoum, partage l'opinion de Monsieur Schmid. Le diplomate palestinien explique en effet que la politique proche-orientale allemande ne changera pas, même si une nouvelle coalition parvenait au pouvoir après les élections législatives de septembre prochain :

*"S'il y a une coalition plus favorable, avec la SPD, avec les Verts etc, cela peut accélérer ; mais pour les questions de fond il y a un consensus, à mon avis."*²⁹³

²⁹⁰ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : *"Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik"*, 21/08/2001 (traduction libre de l'auteure)

²⁹¹ LAU Jörg : *"An den Grenzen der Freundschaft"*, Die Zeit, 10 novembre 2011

²⁹² Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁹³ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

C'est également l'avis de son successeur, Son Excellence Monsieur Abdel Shafi. Celui-ci estime que tous les partis politiques allemands *"ont le sentiment qu'ils se doivent d'avoir une responsabilité particulière à l'égard d'Israël"*²⁹⁴ cvii. Il est intéressant de noter que l'Ambassadeur insiste sur la notion de *devoir*, et que cette responsabilité allemande envers Israël ne va donc pas de soi. Le diplomate estime cependant que malgré le consensus au sein des partis politiques, il existe quelques différences d'ordre pratique entre ceux-ci :

*"Il y a bien sûr des différences politiques. Il y a des partis qui sont davantage critiques à l'égard d'Israël. Il y a aussi des partis qui exigent une politique des petits pas, une pression sur Israël [...]. Mais je crois qu'en général, tous les partis politiques en Allemagne ont le sentiment d'avoir une responsabilité vis-à-vis d'Israël."*²⁹⁵ cviii

Monsieur Erich Schmid pense, de même, qu'une évolution *"n'est pas à attendre des dirigeants politiques allemands actuels"*²⁹⁶ cix, tous partis politiques confondus. Il précise que les propos d'Angela Merkel à la Knesset n'auraient pas pu être remis en cause par les partis d'opposition, exceptés ceux d'extrême-droite, qui ne siègent pas au Bundestag :

*"Le principe de base est le suivant : nous soutenons Israël. Et il ne s'agit pas d'un sondage. Le principe de base vaut tant que les partis politiques qui siègent au Bundestag sont au gouvernement. Les autres partis n'attaqueraient jamais ce qu'Angela Merkel a dit. Cela pourrait seulement être attaqué par les partis d'extrême-droite."*²⁹⁷ cx

Pourtant, des voix commencent à s'élever outre-Rhin, arguant que cette responsabilité particulière de l'Allemagne à l'égard d'Israël n'implique pas que la République Fédérale approuve en fermant les yeux tout ce que fait Israël, mais qu'elle exerce également son sens critique sur les politiques israéliennes, en particulier lorsque celles-ci sont synonymes de violence et d'atteintes aux Droits de l'Homme, empêchant ainsi la paix de s'installer durablement dans la région, et mettant en danger l'État hébreu lui-même. La responsabilité allemande envers la sécurité d'Israël n'est pas remise en question ; mais c'est justement parce que ce qu'implique cette responsabilité pour l'Allemagne n'est pas déterminée²⁹⁸ que le pays dispose encore d'une certaine marge de manœuvre à propos de sa politique proche-orientale.

²⁹⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁹⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁹⁶ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

²⁹⁷ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013

²⁹⁸ "Was die Pflicht zur Solidarität mit Israel heute gebietet, ist fraglich geworden." (LAU Jörg : "An den Grenzen der Freundschaft", Die Zeit, 10 novembre 2011)

Les tensions croissantes entre l'Iran et l'État hébreu font s'interroger toujours plus d'observateurs sur cette responsabilité particulière de l'Allemagne pour la sécurité d'Israël. La définition de cette responsabilité semble en effet nécessaire, dans le cas où les tensions entre l'Iran et Israël redoubleraient et que les deux pays en viendraient à se déclarer la guerre. Quelle serait alors la position allemande dans ce contexte ? Cette question fait échos au poème de Günter Grass à propos de l'envoi d'armes à une "*puissance nucléaire israélienne*" qui "*menace la paix déjà fragile dans le monde*"²⁹⁹ effectué par l'Allemagne, pays pourtant pacifiste, mais qui poursuit ses livraisons d'armes à bas prix, soit le tiers de la somme totale habituelle des marchandises, vers Israël depuis le gouvernement d'Helmut Kohl de 1982 à 1998, puis celui de Gerhard Schröder de 1998 à 2005, et jusqu'à aujourd'hui avec l'actuelle Chancelière Angela Merkel depuis 2005³⁰⁰. L'Ambassadeur de Palestine en Autriche met en lumière l'absence de définition et de délimitation de la portée de la sécurité d'Israël édictée en raison d'État allemande. Il s'interroge sur la réaction allemande à une guerre entre Israël et l'Iran :

"Cela signifie-t-il [...] que l'Allemagne se battra aux côtés d'Israël ? Il n'y a pas de réponse à cette question."^{301 cxi}

Angela Merkel elle-même ne saurait y répondre, d'après le diplomate. Il conclut donc sa pensée en affirmant que pour lui, cette affirmation que la sécurité d'Israël est une raison d'État allemande "*est une déclaration politique, mais je doute qu'elle ait véritablement un fondement juridique en matière de droit international*"^{302 cxii}. On peut en effet se demander quelle serait la réaction de l'électorat allemand si l'Allemagne continuait à soutenir Israël si ce dernier venait à entrer en guerre. Un scandale a déjà éclaté outre-Rhin début juin 2012, lorsque le magazine hebdomadaire allemand *Der Spiegel* avait révélé qu'Israël était en train d'équiper les sous-marins livrés par l'Allemagne de têtes nucléaires, menaçant ainsi directement l'Iran³⁰³.

Le journaliste Jörg Lau rapporte qu'au sein même de la majorité gouvernementale, "*jusqu'au septième étage de la Chancellerie, là où réside Angela Merkel*"^{304 cxiii}, le doute s'installe. Le gouvernement allemand se demande si "*la solidarité avec ce gouvernement [israélien] n'entre pas*

²⁹⁹ "*Die Atommacht Israel gefährdet den ohnehin brüchigen Weltfrieden*"; in : GRASS Günter : "*Was gesagt werden muss*", Süddeutsche Zeitung, 10 avril 2012

³⁰⁰ VERSIEUX Nathalie : "*Israël armerait ses sous-marins allemands*", Le Temps, 6 juin 2012

³⁰¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁰² Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁰³ VERSIEUX Nathalie : "*Israël armerait ses sous-marins allemands*", Le Temps, 6 juin 2012

³⁰⁴ LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

*toujours davantage en contradiction avec la solidarité envers Israël*³⁰⁵ cxiv. Le gouvernement allemand a conscience que la poursuite de la colonisation en Cisjordanie risque d'accroître les tensions et le mécontentement des Palestiniens, et donc de fragiliser la stabilité de la région. Jörn Böhme s'interroge ainsi sur l'immuabilité du soutien indéfectible de l'Allemagne en Israël, observant qu'une évolution peut déjà être observée au sein de la Chancellerie, puisque le gouvernement fédéral aurait suggéré que la livraison des derniers sous-marins allemands à Israël soit conditionnée au changement de direction des politiques israéliennes à l'encontre des Palestiniens³⁰⁶. Le porte-parole d'Angela Merkel, Steffen Seibert, a même déclaré au début du mois de novembre 2011 que la construction de colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie est "*contraire aux Droits de l'Homme*"³⁰⁷ cxv et "*n'est aucunement justifiable*"³⁰⁸ cxvi. Jamais un Chancelier n'avait condamné aussi fermement l'entreprise de colonisation israélienne de la Palestine, d'après l'actuel Ambassadeur palestinien à Vienne qui explique qu'Angela Merkel est "*la première Chancelière, bien qu'elle soit une grande amie d'Israël, à avoir critiqué les colonies de cette manière. Aucun autre Chancelier avant Merkel n'avait utilisé ainsi ces termes*"³⁰⁹ cxvii. Angela Merkel estime que la relation germano-israélienne basée sur une confiance mutuelle permet justement d'exprimer "*quelques mots librement*"³¹⁰ cxviii. Le vice porte-parole du gouvernement Georg Streiter avait ajouté en décembre 2012 :

*"Plus une amitié est profonde, plus on peut s'exprimer librement sur les opinions différentes. Israël sait pertinemment que le pays peut toujours compter sur l'Allemagne"*³¹¹ cxix

C'est également la position de l'historien Ian Kershaw, qui précise qu'il est possible pour l'Allemagne d'allier critique et responsabilité envers Israël :

*"Au vu du passé, l'Allemagne doit soutenir l'État d'Israël, et doit user de sensibilité exprimée lors des relations bilatérales. Cela ne signifie pas que les décisions politiques d'un gouvernement israélien doivent être acceptées sans critique. Parfois, un ami peut proposer la meilleure et la plus sage des critiques."*³¹² cxx

³⁰⁵ LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³⁰⁶ BÖHME Jörn : "*Die Deutsch-israelischen Beziehungen*"

³⁰⁷ LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³⁰⁸ LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³⁰⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³¹⁰ LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³¹¹ "*Ärger zwischen Merkel und Netanjahu*", Die Zeit, 5 décembre 2012 (traduction libre de l'auteure)

³¹² ASSMANN Aleida, KERSHAW Ian, MOMMSEN Hans : "*Der Wille zur Erinnerung*", Die Zeit, 30 août 2012

Ayant la confiance d'Israël qui sait les Allemands prêts à tout pour garantir la sécurité de l'État hébreu, Angela Merkel est donc, pour la partie israélienne, une partenaire écoutée. Elle peut s'exprimer un peu plus librement sur les politiques israéliennes, d'après le Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Monsieur Erich Schmid, puisqu'Israël sait "*que l'Allemagne fera tout pour garantir le droit à l'existence d'Israël, dans tous les cas*"³¹³ cxxi. Cette confiance établie entre l'Allemagne et Israël a d'ailleurs permis à la République Fédérale de jouer le rôle de négociateur intermédiaire entre Israéliens et Palestiniens, et notamment entre leurs services secrets respectifs par le biais des services secrets allemands, le *Bundesnachrichtendienst* (BND), lors des négociations sur la libération de prisonniers palestiniens en Israël. C'est ce que rapporte Monsieur Erich Schmid au cours de son entretien :

*"L'Allemagne a participé aux derniers échanges de prisonniers palestiniens ; dans les années 1990 également. Les services secrets allemands coopèrent avec Israël et la Palestine. Le BND a des bons contacts avec les deux parties ; il joue le rôle d'intermédiaire entre les deux parties dans les affaires d'échanges de prisonniers."*³¹⁴ cxxii

L'ancien Délégué général de Palestine à Berlin, Son Excellence Monsieur Al Fahoum, observe que les dirigeants gouvernementaux actuels "*considèrent même la stratégie israélienne, sans le dire trop, comme une stratégie suicidaire*"³¹⁵. Il ajoute :

*"La majorité des partis politiques en Allemagne considèrent que l'approche de Netanyhaou/Liberman³¹⁶ est suicidaire. [...] la réalisation de l'État palestinien peut sauver les Israéliens de leur propre administration. Quand on a une discussion off, tout le monde est d'accord qu'il y a un certain aveuglement, basé sur l'arrogance du pouvoir en Israël ; mais aussi, ils [les Allemands] commencent à se rendre compte que souvent leurs subventions à ce pouvoir politique augmentent la myopie de cette administration israélienne"*³¹⁷.

Monsieur Al Fahoum a également remarqué que l'administration allemande fait passer des "*messages très fermes*"³¹⁸ à l'administration israélienne, "*sans faire trop de bruit dans les médias*"³¹⁹ ; il donne ainsi l'exemple de la tentative israélienne de bloquer l'établissement de projets

³¹³ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

³¹⁴ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

³¹⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³¹⁶ Avigdor Liberman, dirigeant du parti d'extrême-droite *Israel Beytenou*, ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre d'Israël de 2009 à 2012

³¹⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³¹⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³¹⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

financés par les Allemands dans la Zone C en Cisjordanie, et qui a été l'objet d' "*une intervention ferme*"³²⁰ de la part des Allemands auprès de l'administration israélienne. Le diplomate parle ainsi d'un "*début de prise de conscience*"³²¹ de la haute administration allemande sur les limites de leur soutien aveugle à l'État israélien qui représente un "*danger*"³²² pour Israël même, bien qu'il précise qu'il ignore encore comment cette prise de conscience se traduira dans les faits. De même, Monsieur Schmid confirme que les Allemands n'hésitent plus à échanger leur point de vue avec les Israéliens :

*"Ce n'est sûrement pas comme si les dirigeants politiques allemands arrivaient en Israël et trouvaient que tout était normal. Il est dit – pas pendant les conférences de presse [...], mais derrière les portes closes il est dit que certaines actions ne servent pas le processus de paix. Les dirigeants allemands disent publiquement que tout est justifié ; mais c'est différent derrière les portes closes, ils sont davantage critiques."*³²³ cxxiii

Malgré le soutien officiel à l'État hébreu, les critiques allemandes se font donc de plus en plus vives face à la poursuite de la colonisation en Cisjordanie. Ainsi, tout en maintenant le statu quo autour de la sécurité d'Israël maintenue au rang de raison d'État de l'Allemagne, les quatre auteurs de l'article paru dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, dont trois sont des députés allemands du Bundestag, affirment :

*"Ainsi, l'occupation israélienne et l'occupation illégale des Territoires provoquent des atteintes massives et constantes aux Droits de l'Homme."*³²⁴ cxxiv

Devant le risque de se décrédibiliser face aux partenaires internationaux avec une telle dichotomie de l'argumentation³²⁵, la démocratie allemande ne pouvant que difficilement continuer à soutenir la colonisation israélienne en Cisjordanie qui est, rappelons-le, illégale au regard du droit international, le gouvernement allemand actuel a dû ajuster l'approche de sa relation avec Israël. Le risque pour l'Allemagne de perdre sa crédibilité sur le plan international en continuant de soutenir aveuglément Israël, même lorsque le pays viole impunément le droit international et les Droits de l'Homme en Palestine, est d'autant plus grand que l'État hébreu "*est de plus en plus isolé depuis*

2013

³²⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³²¹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³²² Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³²³ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

³²⁴ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : "*Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik*", 21/08/2001 (traduction libre de l'auteure)

³²⁵ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

quelques années sur un plan international^{326 cxxv}, suite à la poursuite délibérée de la colonisation israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Pour se maintenir en tant que partenaire crédible sur le plan international, le gouvernement a choisi une approche plutôt discrète. Dans les médias, l'Allemagne soutient fermement Israël ; mais loin des micros, le pays prend petit à petit conscience des limites de ce soutien aveugle à l'État hébreu, dont la poursuite de la colonisation en Cisjordanie est considérée comme "*suicidaire*"³²⁷. On pourrait donc résumer la posture allemande actuelle comme l'explique l'ancien Ambassadeur de Palestine en Allemagne :

"oui, il y a une obligation à la défense du droit à l'existence d'Israël ; mais cela ne signifie pas en parallèle que l'Allemagne soutient tout ce que fait Israël"^{328 cxxvi}

C'est dans un cadre exclusivement bilatéral que peuvent s'exprimer les revendications et les remarques de l'Allemagne à l'intention de son partenaire israélien :

"Le rapport de confiance particulier qui s'est développé dans les relations germano-israéliennes permet justement d'échanger sur les dérives développées par Israël dans le cadre d'un dialogue bilatéral. [...] Cela concerne en particulier le respect d'accords signés, le refus de modifications politico-territoriales aux moyens de la guerre et de la conquête, tout comme le refus clairement exprimé de la politique de colonisation israélienne dans les territoires occupés depuis 1967."^{329 cxxvii}

D'après une estimation de l'ancien Ambassadeur de Palestine en Allemagne, Son Excellence Monsieur Salah Abdel Shafi, le poème de Günter Grass est un signal exprimant le fait que l'opinion publique allemande à l'égard d'Israël a changé. Le diplomate poursuit son explication en affirmant que la posture critique de l'Allemagne vis-à-vis d'Israël devrait se poursuivre au cours des prochaines années :

"Je pense que nous allons continuer à voir que même Angela Merkel, si la solution à deux États venait à ne pas être mise en place, si Israël poursuit sa politique de colonisation, [...] va devenir de plus en plus critique envers Israël sur cette question."^{330 cxxviii}

³²⁶ BÖHME Jörn : "*Die Deutsch-israelischen Beziehungen*" (traduction libre de l'auteure)

³²⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³²⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³²⁹ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : "*Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik*", 21/08/2001 (traduction libre de l'auteure)

³³⁰ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

2. Le vote de l'Allemagne pour l'admission de la Palestine à l'Unesco en 2011 puis à l'Assemblée générale de l'ONU en 2012

Deux événements ont récemment braqué à nouveau le feu des projecteurs sur la Palestine et son aspiration à devenir un État indépendant : le 31 octobre 2011 eut lieu le vote à Paris sur l'admission de la Palestine au sein de l'Unesco, l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Puis, le 29 novembre 2012, l'Assemblée générale des Nations unies votait pour l'admission de la Palestine en son sein en tant qu'État observateur non-membre permanent. La Palestine a obtenu la majorité des suffrages pour son admission au sein de ces deux institutions onusiennes : 107 nations ont voté en faveur de l'admission de la Palestine au sein de l'Unesco, tandis que 138 pays ont approuvé la reconnaissance de la Palestine comme État non-membre de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette admission de la Palestine à l'Assemblée générale des Nations unies lui ouvre le droit de saisir la Cour pénale internationale. Lors ces deux votes historiques pour la Palestine, les décisions allemandes furent particulièrement attendues.

Alors que le 31 octobre 2011 l'Allemagne vota contre la proposition d'admission de la Palestine au sein de l'Unesco, le représentant allemand à l'Assemblée générale des Nations unies s'abstint le 29 novembre à New York, lors du vote sur l'admission de la Palestine. Par cette décision, la République Fédérale se positionnait en minorité parmi ses partenaires de l'Union européenne. 14 d'entre eux, la France incluse, votèrent pour l'admission de la Palestine au sein de l'Assemblée générale. Parmi les membres de l'Union européenne, seule la République tchèque vota contre la proposition, à l'instar d'Israël³³¹. La Grande-Bretagne décida de s'abstenir, tout comme l'Allemagne.

Dans un discours concis prononcé peu après le vote à New York³³², l'Ambassadeur allemand auprès des Nations unies, Son Excellence Monsieur Peter Wittig explique que l'Allemagne approuve sincèrement l'accession des Palestiniens à un État indépendant, mais qu'elle ne peut soutenir une telle démarche de la Palestine qualifiée d'unilatérale³³³. L'Ambassadeur débute son discours par un rappel nécessaire :

*"Germany firmly believes in two states for two peoples in the Middle East : Israel and Palestine."*³³⁴

³³¹ "Ärger zwischen Merkel und Netanjahu", Die Zeit, 5 décembre 2012

³³² Voir le discours de l'Ambassadeur Wittig en annexe 7

³³³ WITTIG Peter : "General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status", 29/11/2012

³³⁴ WITTIG Peter : "General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status", 29/11/2012

Israël est donc bien présent dans la réflexion allemande et dans sa manière de se justifier de son vote à l'ONU dans ce discours. Le diplomate évoque à nouveau l'État hébreu à la fin de son discours, rappelant que l'Allemagne reconnaît pleinement "*the right of Israel to exist in peace*"³³⁵.

Il rappelle ensuite que l'Allemagne "*share[s] the goal of a Palestinian State*"³³⁶ et que le pays participe activement, depuis de longues années à l'effort de construction de l'État palestinien, "*mainly through its support for the state-building efforts by the Palestinian Authority*"³³⁷. Le représentant allemand à l'ONU explique son abstention par le fait que l'Allemagne ne pouvait soutenir une telle démarche des Palestiniens, et que la Palestine ne pouvait accéder à son indépendance ainsi, mais qu'un État palestinien ne pouvait au contraire "*only be achieved through direct negotiations between Israelis and Palestinians*"³³⁸.

L'Allemagne met ainsi directement en cause la procédure choisie par les représentants palestiniens à l'ONU, qui délaissent la table des négociations depuis 2010, et qui ont décidé de porter le problème palestinien devant l'Assemblée générale des Nations unies. L'Allemagne qualifie cette initiative d' "*unilateral*"³³⁹, et ne cache pas sa crainte de voir la situation empirer sur le terrain :

*"We believe there is reason to doubt whether the step undertaken today is helpful for the peace process at this point in time. We are concerned that it might lead to further hardening of positions instead of improving chances of a two-state solution through direct negotiations."*³⁴⁰

L'Allemagne explique donc la raison de son abstention par le fait qu'elle ne croit pas en l'avancée qu'une telle initiative pourrait avoir dans les faits, et appelle plutôt les deux parties à s'engager "*in serious negotiations without conditions and further delay*"³⁴¹. Officiellement, la raison de l'abstention allemande est donc "*que l'Allemagne croit que l'avènement d'un État palestinien doit être l'aboutissement de négociations*"³⁴² cxxix. Monsieur Erich Schmid rappelle de même que, du point de vue des autorités allemandes, la demande d'admission de la Palestine au sein de l'Assemblée générale des Nations unies n'est pas "*bénéfique à la solution à deux États*"³⁴³ cxxx, et que de la même manière "*cela ne fait pas avancer le processus de paix si la Palestine était*

³³⁵ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³³⁶ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³³⁷ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³³⁸ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³³⁹ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³⁴⁰ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³⁴¹ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³⁴² Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³⁴³ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

représentée auprès de toutes les organisations des Nations unies. L'État palestinien doit être créé avant qu'il puisse être représenté en tant que membre à part entière des Nations unies"³⁴⁴ cxxxix. Le discours de l'Ambassadeur Wittig reprend ainsi l'argumentaire de Benyamin Netanyahu, qui avait déclaré à Jérusalem quelques heures avant le vote à l'ONU que "*peace can only be achieved through direct negotiations without preconditions between the parties, and not through unilateral decisions made at the UN*"³⁴⁵. L'Ambassadeur Wittig répète que l'Allemagne, à cet effet, "*will do its utmost to support all efforts aimed at paving the way for a genuine negotiation process*"³⁴⁶.

Le discours de l'Ambassadeur Wittig se voulait balancé et mesuré, le diplomate rappelant les efforts de l'Allemagne pour l'accomplissement d'un État palestinien, tout en insistant sur la reconnaissance allemande de l'existence d'Israël au Proche-Orient et de son droit à y vivre en sécurité. Dans son discours à Jérusalem peu avant le vote à l'ONU, Benyamin Netanyahu avait allégué qu'à l'inverse, l'admission de la Palestine au sein de l'Assemblée générale des Nations unies "*will not change anything on the ground*"³⁴⁷, avant de réaffirmer la détermination d'Israël à protéger son territoire :

*'No matter how many fingers are raised against us, there is no power in the world that can force Israel to compromise on its security.'*³⁴⁸

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, avait annoncé peu avant le vote de l'Assemblée générale de l'ONU que la décision allemande n'avait pas été une décision facile à prendre³⁴⁹, l'Allemagne ayant conscience et prenant en considération les aspirations des deux parties, israélienne comme palestinienne :

*'D'un côté, nous avons conscience de la revendication justifiée des Palestiniens d'avoir leur propre État. De l'autre côté, nous connaissons également notre responsabilité particulière pour Israël et pour un développement paisible et stable de la région.'*³⁵⁰ cxxxix

Cette explication du ministre allemand reflète bien la politique allemande habituelle au Proche-Orient, qui reste marquée par son sentiment de responsabilité particulière à l'égard d'Israël et

³⁴⁴ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁴⁵ RAVID Barak : "*Germany backtracks on Palestinian bid ; Israeli official : 'We lost Europe'* ", Haaretz, 29 novembre 2012

³⁴⁶ WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012

³⁴⁷ RAVID Barak : "*Germany backtracks on Palestinian bid ; Israeli official : 'We lost Europe'* ", Haaretz, 29 novembre 2012

³⁴⁸ RAVID Barak : "*Germany backtracks on Palestinian bid ; Israeli official : 'We lost Europe'* ", Haaretz, 29 novembre 2012

³⁴⁹ "*Auftrag für direkte Friedensverhandlungen*", site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

³⁵⁰ "*Auftrag für direkte Friedensverhandlungen*", site internet de l'Auswärtiges Amt (traduction libre de l'auteure)

de sa sécurité. L'Allemagne avait annoncé plusieurs mois avant le vote son intention de voter contre la proposition onusienne³⁵¹, mais s'est finalement décidé de s'abstenir de voter quelques heures seulement avant le vote, surprenant ainsi bien des observateurs de la communauté internationale :

"Early Thursday morning, just hours before the vote – scheduled to take place around 11 :00 P.M. (Israel time) – Germany changed its mind, deciding to abstain from voting rather than opposing the Palestinian initiative, as Israel had assumed it would."³⁵²

Même si la position allemande se poursuit au cours des années et qu'elle maintient la sécurité de l'État hébreu en tant que priorité nationale, on peut tout de même observer un léger changement de cap avec cette abstention allemande lors du vote à l'Assemblée générale des Nations unies, l'Allemagne ayant, on le rappelle, voté contre l'admission de la Palestine au sein de l'Unesco un peu plus d'un an auparavant. L'ancien Délégué de Palestine en Allemagne, Son Excellence Monsieur Al Fahoum, considère ainsi que *"l'abstention allemande était déjà un pas"*³⁵³. Son successeur à Berlin, Son Excellence Monsieur Abdel Shafi, analyse le vote allemand comme étant un *"signal"*³⁵⁴ que l'Allemagne voulait envoyer à Israël, afin de lui faire progressivement savoir *"que même l'Allemagne ne pourra pas tolérer encore longtemps la position israélienne"*³⁵⁵ cxxxiii. L'Ambassadeur de Palestine actuellement en Autriche témoigne donc d'une évolution dans la position allemande vis-à-vis d'Israël, même si l'Allemagne reste tout de même *"très timide"*³⁵⁶ cxxxiv dans ses critiques à Israël, et que le pays reste, du fait de son histoire, *"très prisonnier et très en retenue"*³⁵⁷ cxxxv.

Ainsi, la République Fédérale d'Allemagne, tout en continuant à soutenir l'État d'Israël puisqu'elle a refusé de voter en faveur de l'admission de la Palestine au sein de l'Assemblée générale des Nations unies, n'affiche plus un soutien aussi ferme à l'égard d'Israël. Cette évolution progressive du vote allemand entre le non en 2011 et l'abstention en 2012 s'explique, selon l'Ambassadeur de Palestine en Autriche et en plus de la volonté allemande d'envoyer un signal à Israël, par la conscience de l'Allemagne *"que la grande majorité des pays européens allait voter en*

³⁵¹ LAU Jörg : *"An den Grenzen der Freundschaft"*, Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³⁵² RAVID Barak : *"Germany backtracks on Palestinian bid ; Israeli official : 'We lost Europe' "*, Haaretz, 29 novembre 2012

³⁵³ Entretien avec Son Excellence Monsieur Hael AL FAHOUM, Ambassadeur de Palestine en France, Paris, 27 février 2013

³⁵⁴ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁵⁵ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁵⁶ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁵⁷ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

faveur de la résolution"³⁵⁸ cxxxvi. L'Allemagne ne pouvait continuer à maintenir cette politique ambiguë, puisqu'en tant que membre de l'Union européenne elle reconnaît le droit des Palestiniens à vivre dans un État indépendant, ainsi que le fait que les colonies israéliennes en Cisjordanie soient illégales et contraires aux Droits de l'Homme, comme le rappelle Son Excellence Monsieur Abdel Shafi :

*"L'Allemagne, en tant que membre de l'Union européenne, supporte la solution à deux États [établis selon les frontières de 1967] et le droit des Palestiniens à un État indépendant. [...] Il faut prendre en considération la position allemande dans le cadre de la position européenne, et la position européenne est claire sur cette question, dans le sens où, pour dire vrai, les territoires, qui sont occupés par Israël depuis 1967, sont des territoires palestiniens, et que ce sont des territoires qui font partie d'un futur État palestinien."*³⁵⁹ cxxxvii

L'Allemagne aurait donc choisi de nuancer sa position vis-à-vis de la Palestine et d'Israël, en choisissant de s'abstenir lors du vote. Selon un responsable du ministère des Affaires étrangères israélien, la décision allemande aurait également été influencée par la Grande-Bretagne³⁶⁰, qui avait décidé de s'abstenir de voter, tout comme elle l'avait fait en 2011 lors du vote pour l'admission de la Palestine au sein de l'Unesco³⁶¹. On peut aussi penser que la République Fédérale d'Allemagne a gardé en mémoire la déception qui fut la sienne à l'issue du vote en 2011 à l'Unesco. L'Allemagne fut en effet déçue par la réaction israélienne à l'admission de la Palestine au sein de l'organisation culturelle des Nations unies, qui avait annoncé la construction de 2000 logements supplémentaires dans les colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, ainsi que le gel de la livraison des avoirs palestiniens sur les impôts collectés par Israël en mesure de représailles contre la Palestine. Le journaliste Jörg Lau avait alors affirmé que *"la fidélité allemande envers le gouvernement israélien a été dupé par Netanyahu"*³⁶² cxxxviii.

Benyamin Netanyahu, lors d'une visite dans la capitale allemande, n'a pas caché sa déception à propos du vote allemand à l'ONU. Dans un entretien accordé au journal *Die Welt*, il aurait déclaré qu'il était *"disappointed, as were many people in Israel, by the German vote in the UN. I think that people understand that there is a special relationship between Germany and Israel"*³⁶³.

³⁵⁸ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁵⁹ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁶⁰ RAVID Barak : *"Germany backtracks on Palestinian bid ; Israeli official : 'We lost Europe' "*, Haaretz, 29 novembre 2012

³⁶¹ LAU Jörg : *"An den Grenzen der Freundschaft"*, Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³⁶² LAU Jörg : *"An den Grenzen der Freundschaft"*, Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteure)

³⁶³ ADERET Ofer, RAVID Barak, ZILBERG Danielle : *"Merkel after Netanyahu meet : 'We've agreed to disagree on settlement construction' "*, Haaretz, 6 décembre 2012

Les députés du Bundestag, dans le texte qu'ils avaient cosigné, affirmaient qu' *"il a été trop souvent prétendu qu'il n'y avait jamais eu de politique allemande au Proche-Orient, et qu'il ne pourrait jamais y en avoir"*³⁶⁴ cxxxix. Le vote de l'Allemagne à l'ONU semble donner raison à cette affirmation, puisque l'Allemagne a montré, tout en affirmant sa fidélité à Israël et sa détermination à assurer sa sécurité, qu'elle pouvait tout de même suivre sa propre voie en matière de politique étrangère au Proche-Orient, et ainsi envoyer un signal fort à Israël et à la communauté internationale. Jörg Lau, le journaliste du journal *Die Zeit*, spécialiste du Moyen-Orient, analysait ainsi avant le vote à l'ONU qu'une *"abstention allemande lors du vote à l'ONU sur la Palestine [...] ne serait pas l'expression d'une indécision, mais pourrait être le premier pas vers une politique proche-orientale crédible et juste. Sans la fin de l'occupation et sans un État palestinien indépendant qui serait le résultat de nouvelles négociations entre les deux parties, personne ne sera capable de garantir la sécurité d'Israël – pas même la raison d'État allemande. Par conséquent, la solidarité avec Israël ne signifie pas suivre ce gouvernement aveuglément, mais cela signifie plutôt exiger ce qui aiderait à mener à la fin du conflit"*³⁶⁵ cxl. Cette analyse de Jörg Lau préfigure peut-être ainsi d'une nouvelle politique de l'Allemagne au Proche-Orient.

³⁶⁴ GRÖHE Hermann, MOOSBAUER Christoph, PERTHES Volker, STERZING Christian : *"Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik"*, 21/08/2001 (traduction libre de l'auteur)

³⁶⁵ LAU Jörg : *"An den Grenzen der Freundschaft"*, Die Zeit, 10 novembre 2011 (traduction libre de l'auteur)

Un éternel devoir de réparation ?

Conclusion et perspectives pour le futur

"Un jour ou l'autre il faudra bien que ça s'arrête"³⁶⁶ cxli

Cette phrase se fera de plus en plus entendre en Allemagne, d'après Monsieur Erich Schmid, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, qui pense que si un changement de la position allemande au Proche-Orient n'est pas à attendre avant plusieurs décennies, une évolution est cependant en train de voir le jour en République Fédérale d'Allemagne. Bien que, près de soixante-dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique de l'Allemagne au Proche-Orient se trouve toujours marquée par la culpabilité allemande face à la Shoah, on peut se demander si une évolution de cette position est envisageable, ainsi que le pense Monsieur Erich Schmid. De plus en plus de voix se font en effet entendre, contestant le soutien indéfectible de Berlin à Israël qui nie continuellement les droits fondamentaux du peuple palestinien, en particulier celui de vivre dans un pays indépendant.

Près de soixante-dix ans après la Seconde Guerre mondiale, on observe en effet une évolution au sein de la population, mais aussi des élites politiques allemandes. Pendant longtemps, toute expression de nationalisme allemand était mal considérée et restait très limitée en Allemagne, du fait de l'expression nationaliste très marquée du temps de l'Allemagne nazie, qui lui est restée associée. Mais on constate aujourd'hui que cette gêne, presque cette honte, de se dire Allemand au vu du poids des événements passés, se meut petit à petit, alors que de plus en plus d'Allemands commencent à revendiquer davantage leur appartenance à la République Fédérale d'Allemagne, ce que l'on peut observer lors des manifestations sportives par exemple, au cours desquelles les supporters allemands n'hésitent plus à porter les couleurs de leur drapeau. Mais *"[s]i l'on voit de plus en plus de drapeaux allemands dans les jardins ou accrochés aux voitures durant les compétitions sportives internationales, rares sont les responsables politiques qui se revendiquent fiers d'être allemands"*³⁶⁷. Et pourtant, un autre exemple particulièrement révélateur de l'évolution du sentiment d'être Allemand aujourd'hui est le fait que la Chancelière allemande elle-même ait porté un collier aux couleurs du drapeau allemand lors du débat télévisé qui l'a opposée à son principal adversaire, le candidat social-démocrate Peer Steinbrück, le 1^{er} septembre 2013³⁶⁸. Ce détail apparemment trivial ne l'est pas au regard de l'évolution du sentiment de l'identité allemande

³⁶⁶ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁶⁷ LEMAITRE Frédéric : *"Angela Merkel affiche un collier très symbolique"*, Le Monde, 2 septembre 2013

³⁶⁸ LEMAITRE Frédéric : *"Angela Merkel affiche un collier très symbolique"*, Le Monde, 2 septembre 2013

aujourd'hui. Le collier noir, rouge et or de la Chancelière Merkel a été très remarqué, au point que l'objet dispose désormais de son propre compte twitter depuis le 1^{er} septembre, et qu'il compte déjà plusieurs milliers d'abonnés³⁶⁹. Avec ce collier, Angela Merkel contribue donc à l'évolution du sentiment d'être Allemand de nos jours : "*Si elle ne se dit pas fière d'être allemande, tout indique qu'elle l'est ou qu'en tout cas qu'il n'est plus politiquement incorrect de l'être*"³⁷⁰.

Or, si le fait qu'il n'est plus politiquement incorrect de revendiquer son identité allemande évolue, la politique allemande au Proche-Orient pourrait bien évoluer elle aussi, puisque le soutien allemand à Israël tient son origine du sentiment de culpabilité vis-à-vis du passé et des crimes commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Si le sentiment de culpabilité s'amointrit, tandis que le sentiment de fierté d'être allemand s'accroît, on peut penser que le soutien à Israël évoluera lui aussi avec le temps, et que "*un jour ou l'autre il faudra bien que ça s'arrête*"³⁷¹ cxlii.

Pour l'heure, la politique allemande au Proche-Orient reste ambiguë, puisqu'elle soutient à la fois Israël, tout en s'indignant de plus en plus fort contre les politiques israéliennes d'occupation et de colonisation en Cisjordanie. En maintenant le statu quo sur sa politique proche-orientale, l'Allemagne risque de se retrouver dans une impasse en défendant une ligne politique de plus en plus indéfendable et contradictoire, et ainsi de perdre sa crédibilité sur le plan international :

"Le gouvernement allemand se retrouve l'otage d'une politique qu'il considère comme erronée et auto-destructrice".³⁷² cxliii

L'Allemagne a donc intérêt à voir la fin du conflit israélo-palestinien. Dans un premier temps, elle en est encouragée non seulement par l'opinion publique allemande qui exprime de plus en plus son désaccord vis-à-vis du soutien allemand inconditionnel à l'État hébreu, mais aussi géostratégiquement. En effet, à l'égard de l'opinion publique allemande tout d'abord, l'ancien Ambassadeur de Palestine en Allemagne, Son Excellence Monsieur Abdel Shafi supposait que "*tant qu'il n'y a pas de solution juste dans la région, l'opinion publique allemande évoluera de façon positive, positive du point de vue palestinien naturellement, et que cela aura par conséquent une influence sur les élites politiques, sur le gouvernement, sur les partis politiques en Allemagne*"³⁷³ cxliv. Cette contradiction entre l'opinion publique et la politique de soutien à Israël n'est pas tenable sur le long terme, et un ajustement graduel de la politique allemande au Proche-Orient est donc à

³⁶⁹ <https://twitter.com/schlandkette>

³⁷⁰ LEMAITRE Frédéric : "*Angela Merkel affiche un collier très symbolique*", Le Monde, 2 septembre 2013

³⁷¹ Entretien avec Monsieur Erich SCHMID, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013 (traduction libre de l'auteure)

³⁷² LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011

³⁷³ Entretien avec Son Excellence Monsieur Salah ABDEL SHAFI, Ambassadeur de Palestine en Autriche, 31 juillet 2013 (traduction libre de l'auteure)

envisager par les élites politiques allemandes, qui ne pourront pas continuellement "*approuver l'injustice commise contre les Palestiniens en invoquant celle qui fut accomplie par d'autres cinquante ans plus tôt*"³⁷⁴. Dans un second temps, l'Allemagne a également tout intérêt à voir la fin du conflit israélo-palestinien, d'un point de vue géostratégique. En sécurisant l'existence d'Israël et la paix avec son voisin, l'Allemagne pourra se libérer en partie du poids du passé qu'elle porte depuis si longtemps, puisque la sécurité d'Israël se verra garantie. Comme l'avancait Günter Grass dans son poème, c'est en établissant la paix au Proche-Orient que les Allemands pourront, de la même manière, "s'aider eux-mêmes" :

*"C'est la seule manière dont nous puissions les aider
tous, Israéliens, Palestiniens, [...]
Et puis aussi, au bout du compte, nous aider nous-mêmes."³⁷⁵*

³⁷⁴ Guigue, 1998: 142

³⁷⁵ GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012

Bibliographie

Ouvrages

BEN-NATHAN Asher : "*Einige Gedanken zu den deutsch-jüdischen und deutsch-israelischen Beziehungen*"; in : **JELINEK** Yeshayahu : Deutschland und Israel 1945-1965
Munich 2004

DEUTSCHKRON Inge : Bonn et Jérusalem
Paris, 1973

DOERK Steffen, **MÖLLER** Ulrike, **REIBOLD** Torsten : "*Einführung*"; in : **WITTSTOCK** Alfred : Israel im Nahost – Deutschland in Europa : Nahtstellen
Berlin, 2001

BEN-NATHAN Asher : "*Einige Gedanken zu den deutsch-jüdischen und deutsch-israelischen Beziehungen*"; in : **GIORDANO** Ralph : Deutschland und Israel : Solidarität in der Bewährung
Gerlingen, 1993

GUIGUE Bruno : Aux origines du conflit israélo-arabe. L'invisible remords de l'Occident
Condé-sur-Noireau, 2002

GUIGUE Bruno : Aux origines du conflit israélo-arabe. L'invisible remords de l'Occident
Langres, 1998

GRÖHE Hermann, **MOSSBAUER** Christoph, **PERTHES** Volker, **STERZING** Christian : "*Eckpunkte für eine deutsche Nahostpolitik*"; in : **PERTHES** Volker : Deutsche Nahostpolitik. Interessen und Optionen
Schwalbach, 2001

HAMADEH Anis : "*Eine deutsch-palästinensische Identität*"; in : **MEGGLE** Georg : Deutschland Israel Palästina
Hambourg, 2007

HANSEN Niels : "*Aus dem Schatten der Katastrophe – Moral und Staatsraison in der deutschen Nahostpolitik*"; in : **WITTSTOCK** Alfred : Israel im Nahost – Deutschland in Europa : Nahtstellen
Berlin, 2001

HÖPP Gerhard : "*Bilder im Dreiecksverhältnis*"; in : **SCHWANITZ** Wolfgang : Jenseits der Legenden
Berlin, 1994

JAEGER Kinan : Quadratur des Dreiecks. Die deutsch-Israelischen Beziehungen und die Palästinenser
Schwalbach, 1997

JELINEK Yeshayahu : Deutschland und Israel 1945-1965
Munich, 2004

KIMCHE Jon : Le second réveil arabe

Paris, 1970

LESCH Ann M. : *Origins and development of the Arab-Israeli conflict*
Westport, 2006

MANSOUR Camille : *Israël et les Etats-Unis ou les fondements d'une doctrine stratégique*
Paris, 1995

MEGGLE Georg : "*Deutschland/Israel/Palästina – Meine Bilanz*"; in : **MEGGLE** Georg :
Deutschland Israel Palästina
Hambourg, 2007

NIEDERHOFF Henning : *Dialog in Yad Vashem. Palästinenser, Israelis und Deutsche im Gespräch*,
Berlin, 2010

SCHWANITZ Wolfgang : *Deutsche in Nahost 1946- 1965 : Sozialgeschichte nach Akten und Interviews*
Berlin, 1995

STEINBACH Udo : "Germany"; in : **ALLEN** and **PIJPERS** : *European foreign policy-making and the Arab-Israeli conflict*
La Hague, 1984

STEINHOFF Uwe : "*Deutsche Doppelmoral*"; in : **MEGGLE** Georg : *Deutschland Israel Palästina*
Hambourg, 2007

TRIMBUR Dominique : *De la Shoah à la réconciliation ? La question des relations RFA-Israël (1949-1956)*
Paris, 2000

WETZEL Dietrich : *Die Verlängerung von Geschichte. Deutsche, Juden und der Palästinakonflikt*
Frankfurt, 1983

ZUCKERMANN Moshe : "*Israel in Sicherheit – Politik im Schatten der Vergangenheit ?*"; in :
WITTSTOCK Alfred : *Israel im Nahost – Deutschland in Europa : Nahtstellen*
Berlin, 2001

Articles de périodiques

ADERET Ofer : "*Netanyahu : In abstaining from UN vote, Germany did not advance peace*",
Haaretz, 6 décembre 2012

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/netanyahu-in-abstaining-from-un-vote-germany-did-not-advance-peace.premium-1.482997>

ADERET Ofer, **RAVID** Barak, **ZILBERG** Danielle : "*Merkel after Netanyahu meet : 'We've agreed to disagree on settlement construction'*", Haaretz, 6 décembre 2012

<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/merkel-after-netanyahu-meet-we-ve-agreed-to-disagree-on-settlement-construction.premium-1.483146>

ASSMANN Aleida, **KERSHAW** Ian, **MOMMSEN** Hans : "*Der Wille zur Erinnerung*", Die Zeit, 30 août 2012
<http://www.zeit.de/2012/36/Vergangenheit-Erinnerung-Assmann-Kershaw-Mommsen>

BORGSTEDT Michael, **SEIBEL** Andrea, **WERGIN** Clemens : "*Netanyahu – 'Günter Grass has hurt us profoundly'*", Welt am Sonntag, 22 avril 2012
<http://www.welt.de/politik/ausland/article106211018/Netanyahu-Guenter-Grass-has-hurt-us-profoundly.html>

GRASS Günter : "*Was gesagt werden muss*", Süddeutsche Zeitung, 10 avril 2012
<http://www.sueddeutsche.de/kultur/gedicht-zum-konflikt-zwischen-israel-und-iran-was-gesagt-werden-muss-1.1325809>

GRASS Günter, traduction d'Olivier Mannoni : "*Ce qui doit être dit*", Le Monde, 5 avril 2012
http://www.lemonde.de/europe/article/2012/04/05/gunter-grass-ce-qui-doit-etre-dit_1681403_3214.html

LAU Jörg : "*An den Grenzen der Freundschaft*", Die Zeit, 10 novembre 2011
<http://www.zeit.de/2011/46/Israel>

LEMAITRE Frédéric : "*Günter Grass ne prend pas de gants avec Merkel*", Le Monde, 28 juin 2013
<http://allemagne.blog.lemonde.fr/2013/06/28/gunter-grass-ne-prend-pas-de-gants-avec-merkel/>

LEMAITRE Frédéric : "*Angela Merkel affiche un collier très symbolique*", Le Monde, 2 septembre 2013
<http://allemagne.blog.lemonde.fr/2013/09/02/merkel-affiche-un-collier-lourd-de-symboles/>

RAVID Barak : "*Germany backtracks on Palestinian bid ; Israeli official : 'We lost Europe'*", Haaretz, 29 novembre 2012
<http://www.haaretz.com/news/diplomacy-defense/germany-backtracks-on-palestinian-bid-israeli-official-we-lost-europe.premium-1.481392>

SCHIRRA Bruno : "*Arafat bombt, Europa zahlt*", Die Zeit, 6 juin 2002
http://www.zeit.de/2002/24/Arafat_bombt_Europa_zahlt

VAN CREVELD Martin : "*Israël-Allemagne, des relations à l'ombre de la Shoah*", traduit de l'anglais par Charles Turquin, Guerres et histoire, numéro 6, avril 2012 : 8-15

VERSIEUX Nathalie : "*Israël armerait ses sous-marins allemands*", Le Temps, 6 juin 2012
http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/62dd02cc-af4a-11e1-8217-282d8dd650e3/Isra%C3%AB1_armerait_ses_sous-marins_allemands

WECKWERTH Christopher : "*Austein sollte sich bei den Lesern und dem jüdischen Volk entschuldigen*", Die Zeit, 5 janvier 2013
<http://www.zeit.de/gesellschaft/zeitgeschehen/2013-01/antisemitismus-augstein-abraham-cooper>

"*Ärger zwischen Merkel und Netanjahu*", Die Zeit, 5 décembre 2012
http://www.welt.de/newsticker/dpa_nt/infoline_nt/brennpunkte_nt/article111817725/Aerger-zwischen-Merkel-und-Netanjahu.html

"*Merkel à Dachau : 'Au bon endroit au mauvais moment'*", Le Monde, 20 août 2013

http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/08/20/merkel-a-dachau-au-bon-endroit-au-mauvais-moment_3464057_3214.html

"*Westerwelle gibt Palästina eine diplomatische Mission*", Hamburger Abendblatt, 1^{er} février 2012
<http://www.abendblatt.de/politik/ausland/article2176504/Westerwelle-gibt-Palaestina-eine-diplomatische-Mission.html>

Ressources en ligne

"*Bilaterale Beziehungen : Allgemein*", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne
<http://embassies.gov.il/berlin/Relations/Pages/Ueberblick.aspx> (consulté le 30/07/2013)

"*Zeittafel*", site internet de l'Ambassade d'Israël en Allemagne
<http://embassies.gov.il/berlin/Relations/Pages/Zeittafel.aspx> (consulté le 30/07/2013)

"*Waffenruhe im Nahen Osten*", site internet de l'Auswärtiges Amt
http://www.auswaertiges-amt.de/sid_F44277E732DBEAE7828EB74B200861B1/DE/Aussenpolitik/RegionaleSchwerpunkte/NaherMittlererOsten/IsraelPalaestinensischeGebiete/121122-Nahost-Waffenruhe.html?nn=341008
(consulté le 22/07/2013)

"*Sorge über angespannte Lage im Nahen Osten*", site internet de l'Auswärtiges Amt
<http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Aussenpolitik/RegionaleSchwerpunkte/NaherMittlererOsten/IsraelPalaestinensischeGebiete/121115-Nahost.html> (consulté le 22/07/2013)

"*PRESSEMITTEILUNG : Bundesregierung unterstützt Zivilbevölkerung in Gaza*" (22/11/2012), site internet de l'Auswärtiges Amt
http://www.auswaertiges-amt.de/sid_841AA147694AAC8590CECD12B6FBC193/DE/Infoservice/Presse/Meldungen/2012/121122-HH_Gaza.html?nn=341008 (consulté le 22/07/2013)

"*Krisendiplomatie im Nahen Osten*", site internet de l'Auswärtiges Amt
http://www.auswaertiges-amt.de/DE/AAmt/BM-Reisen/2012/11_ISR-PSE-EGY/121118-AnkuendigungReise-ISR-PSE.html?nn=341008 (consulté le 22/07/2013)

"*Auszeichnung als Ansporn*", site internet du gouvernement fédéral allemand
<http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Artikel/2012/11/2012-11-29-merkel-erhaelt-galinski-preis.html> (consulté le 14/07/2013)

"*Speech by Federal Chancellor Angela Merkel to the Knesset in Jerusalem*", le 18 mars 2008 à Jérusalem, site internet de la Knesset
http://www.knesset.gov.il/description/eng/doc/speech_merkel_2008_eng.pdf (consulté le 23/06/2013)

"*Rede von Bundeskanzlerin Angela Merkel bei der Verleihung des Heinz-Galinski-Preises*", le 28 novembre 2012 à Berlin, site internet du gouvernement fédéral allemand
<http://www.bundesregierung.de/Content/DE/Rede/2012/11/2012-11-28-heinz-galinski-preis.html>
(consulté le 14/07/2013)

"Video-Podcast der Bundeskanzlerin 41/2012", le 1^{er} décembre 2012 à Berlin, site internet de la Chancelière Angela Merkel
http://www.bundeskanzlerin.de/Content/DE/Podcast/2012/2012-12-01-Video-Podcast/links/download-PDF.pdf?__blob=publicationFile (consulté le 25/06/2013)

"Rede von Botschafter Salah Abdel Shafi anlässlich des Empfangs zum palästinensischen Nationalfeiertag", le 15 novembre 2012 à Berlin, site internet de la représentation diplomatique palestinienne en Allemagne
http://www.palaestina.org/index.php?id=160&tx_ttnews%5Btt_news%5D=249&cHash=52affefb40b548cf2affdf390fe7f77a (consulté le 31/07/2013)

"Hilfe für Palästinensische Gebiete", site internet de l'Auswärtiges Amt
http://www.auswaertigesamt.de/DE/Aussenpolitik/RegionaleSchwerpunkte/NaherMittlererOsten/IsraelPalaestinensischeGebiete/ZukunftPalaestina/Uebersicht_node.html (consulté le 14/07/2013)

"Auftrag für direkte Friedensverhandlungen", site internet de l'Auswärtiges Amt
http://www.auswaertigesamt.de/DE/Aussenpolitik/Laender/Aktuelle_Artikel/PalaestinensischeGebiete/121129-PalaestensischerAntragGeneralversammlung.html (consulté le 02/12/2012)

"Deutschland, die palästinensischen Gebiete und der Friedensprozess", site internet de la représentation diplomatique allemande à Ramallah
http://www.ramallah.diplo.de/Vertretung/ramallah/de/03/Bilaterale__Beziehungen.html (consulté le 20/07/2013)

"Auftrag für direkte Friedensverhandlungen", site internet de l'Auswärtiges Amt
http://www.auswaertigesamt.de/sid_73E676F8EBDA8DD82719DC9F684DFABB/DE/Aussenpolitik/Laender/Aktuelle_Artikel/PalaestinensischeGebiete/121129-PalaestensischerAntragGeneralversammlung.html (consulté le 14/07/2013)

"Allemagne : l'antisémitisme toujours présent", Arte Journal, 17/10/2012
<http://www.arte.tv/fr/alle-magne-l-antisemitisme-toujours-present/7002210.html> (consulté le 17/10/2012)

Compte twitter *Deutschland Kette*, @schlandkette
<https://twitter.com/schlandkette> (consulté le 03/09/2013)

ABDEL SHAFI Salah : "Rede von Botschafter Salah Abdel Shafi anlässlich des Empfangs zum palästinensischen Nationalfeiertag", site internet de la représentation diplomatique de la Palestine en Allemagne, 15/11/2012
http://www.palaestina.org/index.php?id=160&tx_ttnews%5Btt_news%5D=249&cHash=52affefb40b548cf2affdf390fe7f77a (consulté le 14/07/2012)

AUGSTEIN Jakob : "Im Zweifel links überall Antisemiten", Spiegel Online, 26/11/2012
<http://www.spiegel.de/politik/deutschland/kritik-an-israel-inflationaerer-gebrauch-des-antisemitismus-vorwurfs-a-869280.html#spRedirectedFrom=www> (consulté le 14/07/2012)

BÖHME Jörn : "Die Deutsch-israelischen Beziehungen"
http://www.diak.org/aktuell/beitraege/1000114/1000114-de.html#_ftnrefl (consulté le 16/07/2012)

ENGLÄNDER Leeor : "Merkel wird für ihre klaren Worte geehrt", 28/11/2012

<http://www.welt.de/politik/deutschland/article111630211/Merkel-wird-fuer-ihre-klaren-Worte-geehrt.html> (consulté le 14 juillet 2013)

GRÖHE Hermann, **MOOSBAUER** Christoph, **PERTHES** Volker, **STERZING** Christian : "*Ausgewogen, nicht neutral. Eckpunkte einer deutschen Nahost-Politik*", 21/08/2001
<http://www.indialog.org/md2001/062001md08.html> (consulté le 20/07/2013)

WITTIG Peter : "*General Assembly : Explanation of Vote regarding Palestine's status*", 29/11/2012
http://www.new-york-un.diplo.de/Vertretung/newyorkvn/en/__pr/speeches-statements/2012/20121129-wittig-eov-palestine.html?archive=2984642 (consulté le 14/07/2013)

Entretiens

- Son Excellence Monsieur Hael **AL FAHOUM**, Ambassadeur de Palestine en France, ancien Délégué général de Palestine en Allemagne, Paris, 27 février 2013
- Monsieur Erich **SCHMID**, Premier Conseiller de l'Ambassade d'Allemagne en Oman, Mascate, 26 juin 2013

Entretien téléphonique

- Son Excellence Monsieur Salah **ABDEL SHAFI**, Ambassadeur de Palestine en Autriche, ancien Délégué général puis Ambassadeur de Palestine en Allemagne, 31 juillet 2013

Source des cartes et du graphique

Map centre, site internet d'OCHA oPt (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs – occupied Palestinian territory)
http://www.ochaopt.org/documents/ochaopt_atlas_jordan_valley_december2011.pdf

Map centre, site internet d'OCHA oPt (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs – occupied Palestinian territory)
http://www.ochaopt.org/documents/ochaopt_atlas_opt_general_december2011.pdf

"*Exporte und Importe*", Central Bureau of Statistics, février 2005
<http://www.bpb.de/izpb/25044/40-jahre-deutsch-israelische-beziehungen?p=all>

Table des annexes

Annexe 1 : Graphique des exportations et des importations entre l'Allemagne et Israël

Annexe 2 : Discours d'Angela Merkel du 18 mars 2008

Annexe 3 : Discours d'Angela Merkel du 28 novembre 2012

Annexe 4 : Discours d'Angela Merkel du 1^{er} décembre 2012

Annexe 5 : "*Was gesagt werden muss*", Günter Grass

Annexe 6 : "*Ce qui doit être dit*", Günter Grass, traduction d'Olivier Mannoni

Annexe 7 : Discours de l'Ambassadeur Wittig du 29 novembre 2012

Annexe 8 : Carte d'Israël et de la Palestine

Annexe 9 : Carte des zones A, B et C en Cisjordanie